LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 43 Saint-Boniface, du 26 janvier au 1er février 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 88 ¢ + *taxes*

Citation de la semaine

«C'est facile pour moi de dire que j'apprécie les tableaux de Gérald: il y a de la roche partout!»

Denis Duguay participe avec Gérald Laroche à une exposition pleine de nature au Centre culturel franco-manitobain. **Page 15.**

11 000 $ du Programme de contestation judiciaire

La FPCP négociera pour la DSFM

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) vient d'apprendre qu'elle dispose de 11 000 $ pour négocier avec le gouvernement provincial la question du financement de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

«On avait déposé une demande au Programme de contestation judiciaire en novembre, note la directrice de la FPCP, Hélène D'Auteuil. C'est tout récemment qu'on a su que le Comité des droits linguistiques du Programme avait accepté notre demande.»

La somme permettra à la FPCP de négocier avec le gouvernement provincial sur toute la question du financement de la DSFM. «Puisque la DSFM est une institution créée par la loi, elle peut négocier à l'intérieur des cadres législatifs, mais elle ne peut pas contester la loi comme telle.

«Les clauses de l'article 23 s'adressent aux parents individuels et donc nous, en tant que mouvement de parents organisé, nous pouvons prendre la route constitutionnelle et juridique.

«Nous croyons que la loi est discriminatoire, par exemple, dans le domaine du non-partage des surplus et des biens en commun. C'est un des points qu'on veut explorer. La loi est aussi défectueuse dans le sens qu'elle n'assure pas un financement équitable. Nous voulons aborder plusieurs points, comme les ententes entre le fédéral et la province et la simplification du processus d'adhésion à la DSFM.»

Dans un premier temps, la FPCP veut se préparer: recherche, analyse, cueillette de données financières, élaboration d'une approche juridique. «Le Programme de contestation judiciaire nous fournit l'aide financière et c'est à nous de trouver des personnes expertes en comptabilité et en droit. Nous allons continuer à travailler avec notre avocat Laurent Roy mais du côté des comptables, il n'y a rien d'officiel encore.»

Puis, ce sera l'étape des négociations comme telle. «À ce moment-ci, on ne sait pas exactement comment on va s'y prendre. C'est pourquoi on a cette étape de préparation. On a des idées mais il faut concrétiser.» La FPCP se donne de février à mai 1996 pour compléter le processus.

Karine BEAUDETTE



photo: Sylviane Lanthier

Partez pas sans REÉR

Marcel Lécuyer est un des spécialistes en REÉR que *La Liberté* a rencontrés pour un spécial sur les épargnes en prévision de la retraite. Une question qui concerne tout le monde, et surtout les jeunes! Pages 9 à 13.

Derrière les barreaux

Il y a aussi des prisonniers francophones à Stony Mountain. Et ils aimeraient créer des liens avec la communauté. **Page 21.**

L'éducation en question

Dans le milieu de l'éducation, on se demande où la ministre veut en venir avec toutes ses réformes et ses compressions. **Page 3.**



photo: Karine Beaudette

Portrait de deux athlètes sur les traces de Myriam Bédard! Page 19.



Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

ISSN 0845-0455

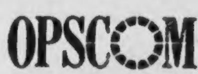
Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: **(204) 231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

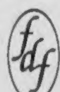
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

PROVINCE

De jeunes athlètes à Atlanta

Attention, jeunes athlètes! Si vous avez entre 16 et 18 ans, vous pouvez courir la chance de participer au camp olympique d'Atlanta, qui aura lieu du 17 au 31 juillet pendant les Jeux olympiques et qui permettra à quelque 500 jeunes à travers le monde de participer à une expérience unique sur les plans culturel, artistique et athlétique.

L'Association olympique canadienne sélectionnera dix jeunes athlètes canadiens qui représenteront le Canada à ce camp.

Les jeunes athlètes intéressés ont jusqu'au 15 février pour soumettre leur candidature. Pour obtenir plus de renseignements ainsi que les formulaires de demandes, il faut composer le 945-3535.

S. L.

Francophonie du monde

Justice en français

Ottawa - Le droit des francophones de la Colombie-Britannique à un procès criminel en français est loin d'être pleinement respecté, selon une étude commandée par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique.

L'étude révèle que les services en français ne sont pas suffisamment accessibles et que la province ne fait pas assez la promotion du droit des francophones à un procès dans leur langue. Il est également difficile de former un jury francophone ou bilingue et l'appareil judiciaire manque de personnel qui parle français.

La Fédération recommande à la province d'adopter des mesures législatives de façon à garantir ces droits linguistiques. L'étude contient 18 recommandations. La présidente, Diane Côté, invite le gouvernement provincial à poser «un geste concret afin de reconnaître la légitimité du fait français au Canada» en cette période post-référendaire. (APF)

Fin de campagne

Ottawa - Il n'y aura pas de deuxième phase à la campagne nationale de promotion des communautés francophones comme l'avait souhaité au départ la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA).

Grâce à une subvention de 500 000 $ de Patrimoine canadien, la FCFA a lancé cette campagne d'une durée de trois mois. À cette époque, les dirigeants de l'organisme avaient indiqué que la campagne se poursuivrait pendant six autres mois et qu'ils tenteraient de recueillir un autre 500 000 $ du secteur privé.

Mais la Fédération a jugé au mois de novembre que ce n'était plus une priorité et qu'elle avait d'autres chats à fouetter. On a aussi réalisé, explique son président Jacques Michaud, qu'il serait «très difficile» et qu'il faudrait dépenser «énormément d'énergie» pour trouver ces 500 000 $ supplémentaires. La Fédération a aussi reporté à plus tard son évaluation «formelle» de sa campagne de promotion. (APF)

ACTUEL

Après les études et les réformes, d'autres audiences publiques

Enseignants et commissaires se méfient de leur ministre

La ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, a annoncé le 16 janvier la tenue d'audiences publiques pour revoir le mode de négociation des ententes collectives des enseignants. Depuis, il semble que cette démarche suscite plus de méfiance que d'enthousiasme autant du côté des syndicats d'enseignants que des commissaires d'écoles.

La présidente de la Manitoba Association of School Trustees (MAST), Carolyn Duhamel, rappelle que son association avait dans le passé demandé au gouvernement de revoir le processus de négociation «parce qu'on avait identifié des problèmes reliés à l'arbitrage obligatoire».

Le gouvernement avait entamé en 1995 des pourparlers avec la MAST et la Manitoba Teacher's Society (MTS), le syndicat des enseignants. Mais ces intervenants ne se sont rencontrés que deux fois, et les enseignants reprochent maintenant au gouvernement de ne pas leur avoir laissé savoir qu'il prévoyait la mise en place de nouvelles règles de fonctionnement en 1996.

Même les commissaires prennent avec des pincettes le rapport publié par le gouvernement qui doit servir de base aux audiences publiques. «*Enhancing Accountability, Ensuring Quality* contient des idées qui vont beaucoup plus loin que ce qu'on a jamais demandé, explique Carolyn Duhamel. Et un certain nombre de ces idées sont très problématiques. Il sera prudent d'en discuter entre commissaires et aussi avec la MTS.»



Carolyn Duhamel.

La ministre McIntosh propose entre autres de redonner aux enseignants et aux divisions scolaires le droit de grève et de lock-out et de mettre en place un double système de négociation selon lequel certaines clauses des conventions seraient négociées entre la MTS et la Province, et d'autres entre les enseignants et les divisions scolaires. Enfin, on propose qu'en cas de différents sur des questions précises comme les augmentations de salaire, la question soit soumise aux citoyens par voie de référendum.

Réjean LaRoche, enseignant à l'école Précieux-Sang et négociateur pour l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AÉFM), s'insurge contre les propositions de la ministre et réfute l'argument selon lequel le recours à l'arbitrage obligatoire aurait avantagé les enseignants dans le passé, au détriment des divisions scolaires.

«Les arbitres se sont toujours basés sur des moyennes négociées ailleurs dans la province entre enseignants et divisions scolaires pour fonder leurs décisions, maintient-il. Ce que présente la ministre, c'est clairement à l'avantage des divisions scolaires. On veut nous mettre dans une situation où les conditions de négociation sont biaisées au départ en faveur des commissaires.

«Si ce que le gouvernement et les commissaires veulent, c'est que les négociations se fassent sur une base provinciale, alors le gouvernement n'aura qu'à voter des lois spéciales pour nous donner les conditions qu'il aura décidé. Que restera-t-il à négocier? De petits budgets professionnels.»

Convaincus que cette bataille constitue «la plus grosse crise depuis la grande grève de 1929», Réjean LaRoche affirme que l'AÉFM sera présente aux audiences publiques et déposera un mémoire. (1)

Du côté des commissaires, on préparera aussi un mémoire en prévision de ces audiences. «Nous ne sommes pas prêts à laisser le gouvernement nous imposer une solution, dit Carolyn Duhamel. Nous voulons faire partie de la solution.»

Elle trouve «très dangereuse» l'idée de recourir à un référendum pour trancher les différends lors d'une négociation, et rappelle que si son association a demandé «qu'on trouve d'autres mécanismes que l'arbitrage obligatoire pour résoudre les difficultés», l'accès au droit de grève et de lock-out est loin de faire l'unanimité au sein des membres de la MAST.

«Les gens préfèrent ne pas avoir droit au lock-out, dit-elle. Il y a deux ans, quand cette résolution a été adoptée au congrès, elle a passé par une très faible marge et elle fait encore l'objet d'un débat interne. Les gens qui sont favorables au droit de grève et de lock-out ne pensent pas que la grève soit une bonne solution, mais estiment que la possibilité de recourir à la grève et au lock-out obligerait les parties à avoir des attentes plus réalistes quand ils se présentent à la table.»

Carolyn Duhamel se questionne sur les visées réelles du gouvernement Filmon dans cette dernière opération. «Le gouvernement sait bien que les enseignants sont vulnérables par rapport à l'opinion publique, qui estime qu'ils sont bien rémunérés et qu'ils ont de bonnes conditions de travail, et il profite de cette vulnérabilité.»

Avec l'annonce des nouvelles compressions de 2 % sur les budgets des divisions scolaires pour 1996-1997, l'implantation des réformes contenues dans le plan *Nouvelles directions*, la refonte des frontières scolaires, les commissaires et les enseignants ne manqueront pas de travail cette année. «Et je me demande si le gouvernement ne fait pas exprès de nous jeter tout ça en même temps, lance Carolyn Duhamel. Ça crée beaucoup de confusion et c'est peut-être le but: pendant qu'on est occupés sur tous les fronts, il peut faire passer bien des choses...»

Sylviane LANTHIER

(1) Les mémoires doivent parvenir avant le 15 mars au Comité d'examen de la convention colective et de la rémunration des enseignants, Palais législatif, salle 168, Winnipeg, R3C 0V8. Le comité est présidé par le député Peter Dyck; la députée Shirley Render et le sous-ministre John Carlyle en sont les autres membres.

ÉDITORIAL

Pauvres enseignants, 2e partie

Quelles sortes d'écoles le gouvernement conservateur est-il en train de nous concocter?

Il y a d'abord eu *Nouvelles directions*, une réforme des programmes d'études mais aussi du rôle des parents dans l'école, à qui on donne plus de pouvoir et la possibilité de «magasiner» l'école de leur enfant.

Il y a eu le projet de refonte des frontières des divisions scolaires, dont on veut réduire le nombre de moitié environ, projet qui n'est pas encore mis en œuvre.

Puis il y a cette nouvelle volonté de modifier le processus de négociation des conventions collectives, projet dont on entendra parler lors des audiences publiques qui permettront à tout un chacun de se prononcer sur la rémunération des enseignants.

Beaucoup de réformes et beaucoup de changements pour un gouvernement qui se dit conservateur! Des changements destinés dit-on à améliorer la qualité de la formation que reçoivent les enfants, et des réformes qui permettront aussi d'économiser des sommes importantes.

Depuis de nombreuses années, le gouvernement provincial se retire un peu plus chaque année du financement des écoles publiques, sans offrir aux divisions scolaires une solution alternative pour financer leurs activités.

Tous ces changements finissent pas dresser un portrait des écoles de moins en moins attirant, qui place les enseignants dans une position inconfortable puisque en bout de ligne, ce sont eux qui doivent encaisser les contrecoups des compressions et des réformes.

Il y a dans les écoles un sentiment d'insécurité qui revient chaque année à l'époque où les divisions scolaires élaborent le budget de l'année qui suit. Les enseignants se demandent quelle sorte de classe ils auront l'an prochain, avec combien d'élèves, et avec quelles conditions de travail. Quand on pense que les enseignants ont moins de journées pédagogiques qu'auparavant, on se dit qu'ils sont comme tout le monde: obligés de faire plus avec moins.

Mais il arrive un moment où ce sont les enfants eux-mêmes qui seront les plus pénalisés par ces successions de réformes, de décisions, de désengagement financier qui ne mènent on ne sait où.

Au lieu de mettre les enseignants au pied du mur et de créer dans le monde de l'éducation un sentiment de méfiance et d'insécurité, un gouvernement responsable devrait tenter de définir avec les parents, les enseignants et les divisions scolaires une sorte de «contrat social» qui permettrait d'obtenir un consensus sur les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir à une époque où l'argent se fait plus rare.

S'il y a des sacrifices à faire, qu'on les fasse en toute connaissance de cause et qu'on préserve, dans les écoles, le bonheur que peuvent encore avoir les enseignants à enseigner et les enfants à apprendre.

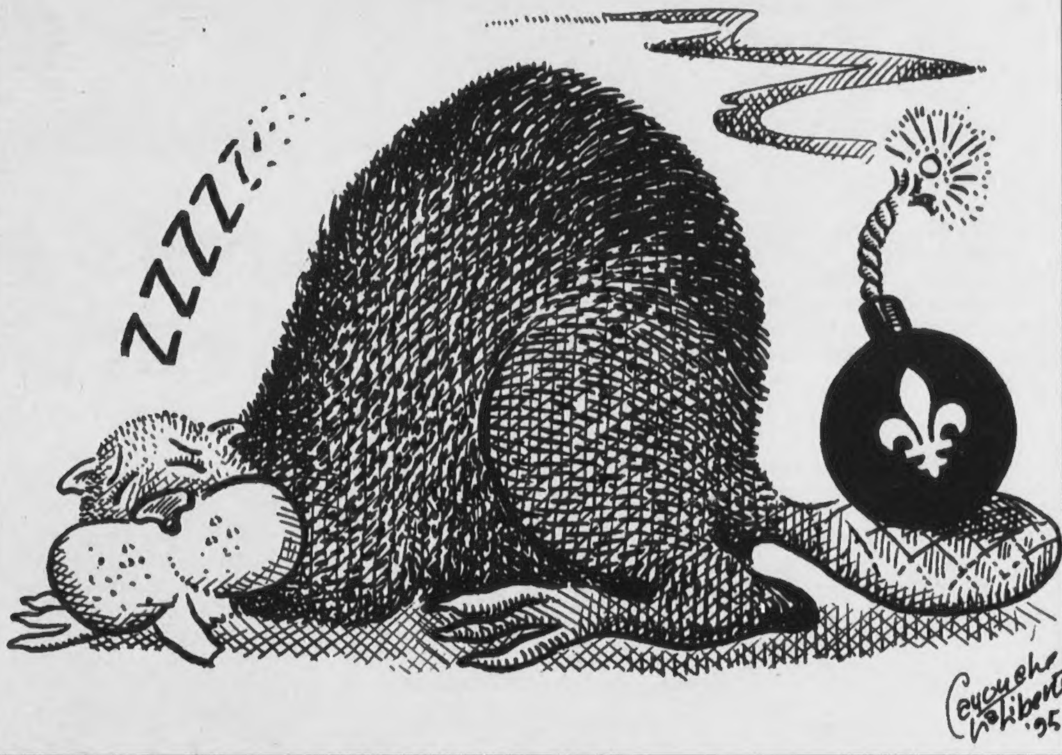
Sylviane LANTHIER

Écrit dans le ciel

Nous avions été plusieurs à le prédire: une fois le référendum du Québec passé, la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) mettrait fin à sa grosse campagne de propagande pré-référendaire, faute de fonds. Pour ce projet spécial estimé à un million de dollars, la FCFA n'a pas trouvé plus que les fonds fédéraux (la moitié de la somme) pour financer son idée. Elle avait promis de trouver l'autre demi-million de dollars en fonds privés (oui, oui: un demi-million!): elle en a trouvé zéro. Pourquoi? Parce qu'elle en n'a pas cherché, point.

Cette campagne avait tout l'air de propagande référendaire (commandée ou pas importe peu) et d'un gaspillage de fonds publics: on peu dire aujourd'hui que cela était écrit dans le ciel puisque comme plusieurs le prévoyaient, la FCFA n'a pu recueillir une somme équivalente à celle d'Ottawa, comme elle l'avait dit devant la presse nationale. Devrait-t-elle rembourser ce qu'elle a dépensé? Selon toute logique de bonne gestion, la réponse devrait être oui, quoi qu'en disent les dirigeants de la fédération qui prétendent que cette subvention a été donnée sans aucune condition d'Ottawa. Les petites associations qui crèvent sous les coupures seront heureuses de savoir que de telles conditions sont toujours possibles: il suffit probablement d'avoir les bonnes entrées.

Jean-François LACERTE



Lettre

Félicitations à deux jeunes entrepreneurs

On entend souvent dire que tous les jeunes de nos jours sont tout mélangés dans la tête, qu'ils sont paresseux et qu'ils sont toujours assis devant la télévision à ne rien faire.

Mesdames et messieurs, voici une petite histoire qui va vous redonner espoir dans la jeunesse.

C'était quelques jours avant Noël, après une grosse tempête de neige. Il faisait -30°C et c'était l'heure du souper. J'étais dehors lorsque j'ai vu deux jeunes hommes âgés de 12 à 13 ans qui travaillaient très fort à se garder au chaud malgré le froid perçant. Ils se promenaient de porte en porte avec une pelle dans les mains, demandant aux gens s'ils pouvaient nettoyer leurs trottoirs pour 5 $. À plusieurs reprises je les ai vus attaquer des cours bien remplies de neige et en quelques minutes la tâche était professionnellement accomplie.

Je leur ai demandé ce qu'ils étaient pour faire avec cet argent bien mérité, et ils m'ont dit qu'ils se gâteraient avec un film et du popcorn en ville.

Cet incident m'a beaucoup soulagé à savoir que oui, il y a toujours eu et il y en aura toujours, des jeunes débrouillards qui démontreront de l'initiative, et qui survivront bien sur cette planète turbulente.

Félicitations à Richard Trudel et Eric Colette. À -30°C ça m'a réchauffé le cœur!

Denis Rémillard
propriétaire des Jardins de Saint-Léon
Saint-Boniface
Le 15 janvier 1996

Tribune libre...

Les commissaires discuteront le 31 janvier d'un avis de motion déposé l'automne dernier par Marc Boily sur la représentation régionale au sein des comités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Pour aider les lecteurs à mieux comprendre les enjeux autour de cette question, La Liberté a demandé à deux commissaires, Marc Boily et Antonio Simard, de profiter de la tribune libre pour exprimer leur avis.

À chacun sa place

La DSFM est fondée sur la régionalisation. Elle est formée de quatre régions. Les parents élisent des représentants régionaux. Ceux-ci forment des comités régionaux. La loi charge les comités régionaux d'une longue liste de responsabilités dont celle d'élire les commissaires et d'établir les prévisions concernant les dépenses annuelles et mensuelles de la région. Le régionalisme, c'est ce qui garantit à chaque communauté, indépendamment du nombre d'élèves dans ses écoles, une place à la table de la gestion scolaire.

C'est pourquoi la distribution des 11 postes des commissaires n'a pas été basée uniquement sur la représentativité proportionnelle (le plus la région a d'élèves, le plus elle a de commissaires), mais plutôt sur une formule qui favorisait les petites régions qui ne voulaient pas se faire «dominer par l'urbain». Le résultat quatre commissaires de l'Urbain, trois de l'Est, deux de l'Ouest et deux du Sud.

L'Urbain ne conteste pas pour l'instant cette formule de représentativité, même si, en principe, il serait en mesure de revendiquer légitimement un cinquième poste de commissaire parce qu'il représente 45% des élèves de la DSFM. L'Urbain a choisi de miser ailleurs pour augmenter son influence.

Actuellement, la Commission scolaire franco-manitotaine (CSFM) accepte que les représentants régionaux siègent à certains comités permanents. L'Urbain revendique que la composition des comités permanents (finances, programmation, transport, entretien, communication et planification, et politiques divisionnaires) corresponde à la composition de la CSFM. Ceci établirait la «représentation équitable» prévue dans les politiques de la CSFM. Il veut trois places à chacun de ces comités, alors que l'Est en aurait deux, l'Ouest un et le Sud un. Il est à noter que cette formule ne donne pas à l'Urbain une majorité. La formule ne lui donne pas plus de pouvoir puisque les représentants de toutes les régions se sont entendus que le rôle des comités n'est pas de prendre des décisions mais plutôt de formuler des recommandations à la CSFM, où les petites régions conservent leur avantage. Les petites régions ne perdront donc rien à moins qu'elles ne perçoivent elles-mêmes que leur participation aux comités constitue une forme de pouvoir qu'il ne faut pas à tout prix céder.

Pour ce qui est de la régionalisation du budget de la DSFM, elle est prescrite dans la loi et constitue d'ailleurs une des responsabilités dont les comités régionaux sont chargés. La loi est précise: le comité régional établit les prévisions budgétaires de la région et les présente à la CSFM. Certains semblent avoir de la difficulté à accepter que la loi donne tant de pouvoir aux régions. Peut-être n'ont-ils pas encore réalisé le caractère tout à fait exceptionnel de la loi créant la DSFM. Elle accorde aux parents le droit «d'être consulté» mais aussi celui «d'aviser» et de «participer» à la gestion de leurs écoles. D'autres ont de la difficulté à accepter que la DSFM soit dirigée par la structure politique plutôt que par une administration centrale, comme dans presque toutes les autres divisions scolaires. La lecture de la loi nous permet de conclure que la direction générale de la DSFM n'est pas là tellement pour diriger mais plutôt pour appuyer les parents et leurs élus et pour mettre en œuvre leurs projets.

Le comité régional urbain ne joue pas au pouvoir. Il veut faire son travail au nom des 1 956 élèves et de ses cinq écoles, et ce, strictement à l'intérieur des paramètres établis dans une loi adoptée après de nombreuses consultations dans toutes les régions.

Au sujet de la représentativité aux comités divisionnaires, l'Urbain ne demande rien de plus que ce qui semble équitable. L'Urbain reconnaît qu'il ne doit pas dominer les petites régions et revendique en échange de ne pas être dominé par elles.

Les élus de la DSFM ont finalement après deux ans de travail, les connaissances collectives pour faire des choix et prendre des décisions plus averties. À Portage-la-Prairie, en novembre dernier, les 33 représentants régionaux ont étudié la loi et ont obtenu des consensus forts sur presque tout. La DSFM a fait d'énormes progrès. Il ne faudrait pas mettre en péril ce progrès en jouant les cartes de l'émotivité et des menaces, ni œuvrer au sens contraire de ce qui a été mis sur pied.

Nous demandons à tous les parents de la DSFM de s'informer et de reconnaître que les revendications de la région urbaine sont légitimes.

Marc Boily et René Perreault

Une question de représentativité

La DSFM a été créée afin que l'éducation des Franco-Manitobains soit gérée par eux-mêmes. Les Franco-Manitobains vivent dans tous les coins de la province, du nord au sud, de l'ouest à l'est. Parcourir ces distances pour rencontrer ces gens nous fait vite apercevoir qu'il y a des liens très forts chez les francophones. La langue, la culture et l'histoire sont sans doute les plus forts.

Il existe aussi parmi eux un sens de communauté très fort. Je parle ici de la communauté francophone, mai encore plus fort, il y a la communauté locale. Cet esprit de communauté locale, la fierté et le courage de chaque individu me permet de dire avec certitude qu'on est là et qu'on veut grandir ensemble.

Le modèle de gestion qui nous a été proposé nous a donné juste assez d'espoir pour préserver ce qui nous est cher et avancer avec la gestion de notre éducation. Dans mon esprit, la clé de l'existence de la DSFM aujourd'hui est la certitude que chaque communauté ou école sera également représentée dans les décisions prises.

Pour être certain de cette représentativité, il est impératif que chaque parent élu puisse avoir l'occasion de siéger à tous les niveaux d'une prise de décision.

Suite aux élections, les élus qui siègent au niveau régional peuvent se rendre à la CSFM où toutes les décisions doivent être prises par une assemblée délibérante. Ces décisions sont les seules reconnues par la loi. Pour arriver à ces décisions, il y existe un processus de consultation et de recommandation qui nous est garanti par la loi.

La DSFM a des comités permanents cadres qui ont pour but de rassembler toute l'information qui est nécessaire pour faire une bonne et juste décision par la CSFM. Cette information découle de tous les intervenants de l'éducation.

Nous les parents, nous dépendons de nos élus afin que nos aspirations locales soient respectées dans les décisions prises. Pour que ce fait s'accomplisse, il faut laisser les portes ouvertes à tous jusqu'au dernier pas.

Dans ce processus, il existe beaucoup d'occasions de créer des noyaux de pouvoir.

Plus nous montons l'échelle, plus ces occasions se présentent. Actuellement, en permettant à chaque région une représentativité égale dans les comités, ce pouvoir existe seulement au niveau de la CSFM.

Si l'avis de motion sur la représentativité est passée par la CSFM, nous allons créer une inégalité au niveau des comités qui pourrait provoquer une méfiance dans certaines des régions. Celles-ci n'auront plus une voix élue, égale au niveau des comités ou l'information et les recommandations affectent le plus les décisions de la CSFM

Si cette motion est acceptée, les parents de Saint-Georges, Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Lazare, Laurier et bien d'autres encore, pourront-ils dire qu'ils bénéficient d'une représentativité égale? Non! La gestion qu'ils souhaitent et pour laquelle il ont voté serait-elle la même? Non!

Pour que la francophonie manitobaine continue à grandir, il faut que chaque petite voix de tous les coins de la province soit entendue et écoutée. Notre pouvoir existe dans l'unité, le respect et la justification de notre fierté, notre courage et notre ténacité.

Antonio Simard
Parent, représentant régional,
commissaire de l'Ouest

Une version remodelée de l'Assurance-récolte

Un outil pour assurer la stabilité

Le gouvernement du Manitoba introduit une version remodelée de l'Assurance-récolte pour remplacer le Régime d'assurance sur le revenu brut (RARB ou GRIP).

Le RARB disparaîtra complètement à la fin de l'année des récoltes 1995, c'est-à-dire le 31 juillet 1996, au moment où les agriculteurs devront avoir écoulé leurs récoltes de 1995. «Le RARB a accompli ce pourquoi il avait été conçu: stabiliser l'industrie pour lui permettre de survivre à une période où les prix sur le marché étaient bas», mentionne le ministre Harry Enns dans un communiqué de presse.

«Le RARB était prévu comme une solution à court terme aux problèmes des marchés mondiaux, continue le ministre. Maintenant le marché est stable et il existe d'autres outils pour assurer la sécurité du revenu chez les agriculteurs comme le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN).»

La version remodelée de l'Assurance-récolte est un autre outil dont les producteurs peuvent se servir. «C'est vraiment l'ancien programme qui revient avec quelques petits changements», explique un agent du programme, Robert Davy de Somerset.

Selon ce régime d'assurance, les agriculteurs qui s'engagent avec un frais d'administration de 20 ¢ de l'acre bénéficieront de récoltes assurées à 50 %. Les gouvernements provincial et fédéral payent ces premiers 50 %. Les producteurs peuvent augmenter la couverture et assurer leurs récoltes jusqu'à 70 ou 80 %, mais ils devront payer les primes pour la différence, soit 20 ou 30 % en l'occurence.

«Tous les agriculteurs doivent avoir signé un nouveau contrat avec nous d'ici la fin avril, signale Robert Davy. Puis, au mois de février, les prix seront fixés pour l'année. Avant, les prix pouvaient être réajustés et changés deux fois pendant l'année. C'est bon pour les agriculteurs de savoir que le montant ne changera pas. C'est garanti.»

Le calcul des primes à payer se fait selon le rendement moyen à long terme, c'est-à-dire l'historique d'une récolte sur 15 ans «sauf le blé qui est sur 25 ans», et selon l'indice de productivité individuelle (IPI) de chaque agriculteur, système qui avait été mis en place pour le RARB et qu'on a choisi de garder.

Robert Davy croit que les producteurs trouveront le nouveau programme satisfaisant. «Les primes totales vont descendre pas mal comparé aux derniers cinq ans. Les primes de GRIP coûtaient cher, mais les primes d'assurance-récolte vont être semblables ou plus basses. Le Manitoba est la seule province à offrir un programme de ce genre.»

Karine BEAUDETTE

Caisse populaire de Saint-Malo

1995 a été une année record

Près de 50 personnes ont participé à l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Malo le 22 janvier, bravant le froid sibérien qui sévissait à l'extérieur.

«1995 a été une excellente année pour notre caisse comme pour toutes les caisses», souligne le directeur Paul Gilmore.

Des taux d'intérêt stables et une augmentation générale du volume des affaires expliquent cette situation, qui a permis à la Caisse de déclarer des dividendes de 10 % sur les parts de surplus.

«On va aussi distribuer 50 000 $ en nouvelles parts de surplus, au prorata du volume d'affaires réalisé par les membres en 1995.» Paul Gilmore se félicite de voir la Caisse de Saint-Malo participer au financement du nouvel hôpital de Saint-Pierre, auquel contribuent plusieurs caisses du Manitoba. Celle de Saint-Malo a ainsi prêté un million $.

Enfin, les membres pourront très bientôt régler leurs comptes de services publics (électricité, téléphone) par téléphone, sans avoir à se déplacer. La Caisse expliquera aux membres le fonctionnement de ce nouveau service au moment où il sera disponible.

Président depuis neuf ans, Roger Gobeil a quitté le conseil d'administration, auquel s'est joint Richard Blanville. Les autres membres sont Gilles Ménard, Claudette Rémillard, Norbert Arpin, Michel Larivière, Noël Carrière, Maurice Comeault, Rita Fréchette et Henri Coulombe.

Syviane LANTHIER

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre
1995: 14 768 610 $ (+ 7,5 %)
1994: 13 743 909 $

Bénéfices nets avant impôts:
1995: 145 636 $ (+ 40 %)
1994: 103 844 $

Montant de la réserve:
1995: 867 503 $ soit 5,9 % de l'actif
1994: 751 764 $ soit 5,5 % de l'actif

Dépôts:
1995: 13 651 571 $ (+ 5,8 %)
1994: 12 906 758 $

Prêts:
1995: 9 632 525 $ (+ 3,6 %)
1994: 9 301 987 $

26 janvier 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



La SFM et ses partenaires lancent «Opération Parlons-Nous» le mardi 30 janvier prochain au CCFM

La SFM, le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface vous invitent à une conférence de presse qui lancera «Opération Parlons-Nous». La conférence de presse aura lieu à 10 h dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, situé au 383, boulevard Provencher.

L'«Opération Parlons-Nous» est l'expression d'une volonté des Canadien(ne)s de se parler et de se connaître. Après le référendum québécois et son assemblée générale annuelle, la SFM a ressenti qu'il était nécessaire de permettre aux Manitobain(e)s et aux Canadien(ne)s de poser des gestes positifs et de vraiment réfléchir à l'avenir de leur pays. L'«Opération Parlons-Nous» veut canaliser les énergies de tous et chacun et permettre une discussion franche et constructive sur l'avenir de notre pays.

Venez nombreux et participez à la conférence de presse du 30 janvier pour aperçu des projets envisagés.

Le Bonspiel annuel de la Francophonie aura lieu à Lorette cette année

La Société franco-manitobaine organise chaque année le Bonspiel annuel de la Francophonie dans une différente communauté. Cette année le Bonspiel se tiendra à Lorette du 8 au 10 mars 1996. Inscrivez cette date dans votre calendrier et pensez à former vos équipes! Il y a de la place pour une vingtaine d'équipes. Pour plus de renseignements, contactez Mariette en composant le 233-4915 ou le 1-800-665-4443.

On annonce la Dérouine 1996 pour le 10 février 1996!

Le Réseau communautaire et le Festival de Voyageur organisent la Dérouine 1996 pour les paroisses rurales. On se rappelle que la Dérouine est une journée de compétitions et de jeux pour permettre aux communautés franco-manitobaines de s'affronter et de s'amuser pendant le Festival.

La Dérouine se déroulera le 10 février dans le Poste Pambian au Parc du Voyageur de 12 h à 18 h. Pour plus de renseignements et pour inscrire votre communauté, vous pouvez composer le (204) 248-2553.

Le Centre d'information 233-ALLÔ sera encore la ligne d'information du Festival du Voyageur

Le Centre d'information 233-ALLÔ(2556) de la SFM répondra aux appels du grand public au cours du Festival du Voyageur.
Du 9 au 17 février 1996, des employés et jeunes universitaires répondront aux appels des lignes 233-ÂLLO (2556) et 1-800-665-4443 de 9 h à 21 h.
Si vous avez des questions sur les événements du Festival, la ligne 233-ALLÔ peut vous aider!

Francophonie manitobaine et l'Internet

La Société franco-manitobaine, le Collège Louis-Riel, Solutions Internet, le Collège universitaire de Saint-Boniface et Bluesky Freenet se sont rencontrés pour discuter la création d'un site sur l'Internet pour la communauté franco-manitobaine. Prochainement, la SFM demandera aux organismes et associations de participer à l'initiative de produire des pages de publicité pour ceux-ci. Un nom pour le site a été choisi. Les élèves du Collège Louis-Riel produiront les pages de publicité. Le site est fourni gracieuseté de l'entreprise Solutions Internet. L'initiative est en cours et il est estimé que le site sera fonctionnel au mois de mars. La date exacte est encore à déterminer.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca

La Province doit-elle versée 15 millions supplémentaires?

Laurent Roy pense que la ministre est «hors d'ordre»

Les commentaires lancés par la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, à propos de la contribution de la Province au financement de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) dans le cadre de l'entente spéciale Canada-Manitoba ont suscité de la surprise dans la communauté.

Dans un reportage diffusé sur les ondes de Radio-Canada, on entendait la ministre affirmer que la contribution du Manitoba à cette entente avait été chose faite avec la cession des écoles à la DSFM.

«Ces propos sont totalement inacceptables», affirme le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, qui précise que les commissaires auront à se pencher sur cette question lors de leur prochaine rencontre, le 31 janvier, pour décider comment ils vont réagir.

Pour sa part, le directeur de la DSFM, Raymond Bisson, estime que les francophones avaient déjà contribué à ces écoles en tant que payeurs de taxes, et que le calcul de la ministre équivalait à leur faire payer deux fois les mêmes écoles.

Spécialiste de la gestion scolaire, l'avocat Laurent Roy estime pour sa part que ces propos sont simplement «hors d'ordre». «Si on lit le texte de la loi sur la gestion scolaire et le texte de l'entente spéciale Canada-Manitoba, il est clair que la Province doit verser une somme équivalente à la contribution fédérale, et que ce doit être de l'argent neuf», affirme-t-il.

Selon cette entente spéciale, le gouvernement fédéral doit verser 15 millions $ en cinq ans à la DSFM et la province doit faire de même. Cet argent doit être dépensé dans quatre domaines précis: la mise en œuvre et le fonctionnement de la Division scolaire, les programmes destinés à l'enseignement du français, le programme d'accueil et les immobilisations.

À ce dernier chapitre, l'entente précise que les dépenses doivent couvrir les coûts de contruction ou de rénovation d'établissements scolaires, et que les projets doivent faire l'objet d'une entente spécifique entre les parties chaque année.

L'entente stipule également, explique Laurent Roy, que la province prend à sa charge les sommes requises pour la mise en place de la gestion scolaire (par exemple les coûts reliés au travail du comité Monnin), et «s'engage à contribuer une somme au moins équivalente à celle du fédéral pour le fonctionnement des écoles, et cela, en sus des contributions du Canada et du Manitoba dans le cadre des ententes sur les langues officielles».

Sylviane LANTHIER

L'année de l'enfant à Notre-Dame-de-Lourdes

Le Centre d'enfants ouvrira en avril

Ça y est presque! Les femmes et les enfants de Notre-Dame-de-Lourdes qui luttent pour obtenir une garderie francophone depuis quatre ans sont presque arrivés à destination. Le Centre d'enfants 1-2-3 sera bientôt prêt pour célébrer son ouverture officielle, prévue pour la première semaine du mois d'avril.

Le Centre accueillera la prématernelle La Petite Montagne et le groupe local de Mini-francofun, qui existent déjà. S'y ajoutera un tout nouveau centre de jour, la garderie Arc-en-ciel, d'une capacité de 45 places.

«Nous avons commencé ce projet en 1992, rappelle la présidente du Centre 1-2-3, Barbara Comte, et maintenant que le bâtiment est érigé et que c'est presque prêt, ça devient plus concret. C'est comme si tous nos rêves se réalisaient!»

Le Centre d'enfants 1-2-3 a reçu quelque 75 000 $ en subventions de tous les niveaux de gouvernement et de certaines fondations pour la construction du bâtiment. Il a aussi contracté une hypothèque de 80 000 $ à la Caisse populaire de Lourdes, qu'il aimerait rembourser au plus tôt. C'est pourquoi des campagnes de financement sont prévues pour cet hiver et ce printemps.

Les membres du comité feront du porte-à-porte du 12 au 16 février, et organiseront plus tard un tirage ayant pour prix un séjour d'une fin de semaine à l'hôtel Radisson pour une famille, une soirée de comédie et un bingo-charité. Leur but: recueillir 50 000 $.

Le Centre d'enfants 1-2-3 accepte aussi les dons de toutes sortes, et a besoin d'appareils électro-ménagers (four à micro-ondes par exemple), d'ordinateurs et de jouets pour des enfants de 0 à 12 ans.

La garderie Arc-en-ciel acceptera pour sa part les inscriptions à partir du mois de mars, dès que le gouvernement provincial aura émis le permis. «Nous sommes aussi en pourparler avec le gouvernement pour qu'il nous accorde des subventions selon le nombre d'enfants et pas seulement selon le nombre de places», explique Barbara Comte.

En milieu rural, dit-elle, il est courant que les garderies accueillent davantage d'enfants qui viennent seulement quelques heures, «parce que les mères qui vivent sur des fermes ont besoin de faire garder leurs enfants à temps partiel». La garderie veut être en mesure d'accommoder ces familles, «parce que quand les mères emmènent leurs enfants avec elles à l'étable ou sur le tracteur, il y a beaucoup de risques d'accident.»

Pour certains, mentionne-t-elle, la garderie restera un rêve d'ici à ce que des enfants y mettent réellement les pieds. «La plupart des projets au village viennent des hommes. Ce projet-ci est venu des femmes et des enfants et on a réussi à obtenir l'hypothèque de la Caisse et les subventions des gouvernements.» Et pour couronner le tout, le Village de Notre-Dame-de-Lourdes a déclaré l'année 1996 Année de l'enfant au village!

Pour obtenir des renseignements sur les inscriptions ou pour faire des dons, on peut contacter Barbara Comte au 248-2403 ou Nicole Comte au 248-2142.

Sylviane LANTHIER

Erratum

Dans *La Liberté* du 19 au 25 février, vous avez pu lire un texte portant sur la Caisse populaire de Saint-Joseph, intitulé Bientôt la télé-caisse. En fait, le système dont profitera bientôt la Caisse de Saint-Joseph permettra tout simplement de payer ses factures par téléphone. Il ne s'agit pas de la télé-caisse, système téléphonique réservé à la Caisse de Saint-Boniface qui permet d'accéder à son compte pour divers renseignements. Nos excuses!

Laidlaw implante son programme de recyclage

C'est au tour de Saint-Boniface et Saint-Vital

Bonne nouvelle pour les résidants de Saint-Boniface et de tous les autres quartiers du sud-est de la capitale: le nouveau programme de recyclage résidentiel de la ville de Winnipeg sera en fonction chez vous très bientôt, si ce n'est pas déjà fait.

Laidlaw, la compagnie responsable de la gestion du programme pour les cinq prochaines années, en est à sa troisième phase d'implantation qui a débuté le 22 janvier. D'ici le 5 février, toutes les résidences comprises dans ce secteur de la ville devrait avoir reçu leur nouvelle boîte bleue.

On se rappellera que Laidlaw a connu quelques déboires l'automne dernier au moent d'implanter le programme. «Toutes les boîtes bleues devaient être distribuées à l'automne, remarque le chargé de projet pour la ville de Winnipeg, Randy Park. Mais on n'avait que 11 camions. C'est pour ça que nous avons étalé la distribution sur plusieurs phases.» Au mois de mars, lorsque toutes les phases d'implantation seront terminées, la compagnie devrait avoir un parc de 31 camions faits sur mesure, ce qui représente un nombre suffisant pour faire la cueillette des 180 000 boîtes qui seront distribuées en tout.

Laidlaw a aussi connu des problèmes de distribution, les opérateurs de camions oubliant parfois de donner une boîte à quelques résidences. Randy Park estime cependant que ce sont des erreurs normales puisque c'est un tout nouveau programme. «Il faut prendre le temps de s'habituer, dit-il. En plus, les opérateurs devaient apprendre à conduire ces camions et à connaître les itinéraires.»

Pour l'instant, les résidants qui sont abonnés à une entreprise de recyclage privée recevront toujours ce service jusqu'à ce que Laidlaw prenne la relève dans leur secteur.

Selon ses estimations, Laidlaw devrait recueillir environ 40 000 tonnes de déchets recyclables par année. Dans les quartiers du nord-est et du nord-ouest, où la cueillette est déjà en opération, la compagnie en ramasse environ 40 tonnes par semaine. «Quand les déchets ont été recueillis, on les sépare par catégorie et on les envoie dans différentes usines de recyclage au Canada et aux États-Unis.»

Randy Park explique également que les Winnipégois ne devraient ni payer ni voir leurs taxes augmentées à cause du nouveau programme. La vente des articles recyclables devrait suffire à combler les coûts de fonctionnement.

Toutes les résidences de la ville recevront donc une boîte bleue gratuitement. Ceux qui en possèdent déjà une pourront également l'utiliser s'ils en ont besoin. Les autres qui aimeraient avoir une boîte supplémentaire pourront s'en procurer une auprès de Laidlaw au coût de 5,50 $. (1)

Carole THIBEAULT

(1) Pour plus de renseignements à propos des boîtes supplémentaires, appelez au 632-0208. Veuillez prendre note qu'un dépliant informatif est fourni avec la boîte bleue lors de sa livraison. Lisez-en le contenu pour en savoir davantage sur la cueillette et sur les articles recyclables.

SAINT-LÉON

Les jeunes et les aînés se rencontrent

La collectivité de Saint-Léon et le réseau communautaire de la Société franco-manitobaine (SFM) cherchent à mettre sur pied un programme de jumelage entre deux groupes considérés comme étant vulnérables: les jeunes et les aînés confinés à domicile.

Saint-Léon a identifié certains jeunes vulnérables qui pourraient profiter de l'expérience de vie de personnes plus âgées, ainsi que certains aînés qui se sentent peut-être isolés. L'objectif du programme: augmenter l'estime et la valorisation de soi de part et d'autre, encourager le goût de vivre et favoriser l'indépendance chez les aînés.

Un comité de bénévoles se chargera de jumeler les jeunes et les aînés admissibles en fonction de leurs intérêts, entre autres. Le comité organisera aussi des activités artistiques, culturelles et historiques pour les participants.

Le programme sera financé grâce à une subvention de 9 600 $ de Santé Canada, dans le cadre de Nouveaux Horizons: Partenaire des aînés.

K.B.

Le point sur les REÉR

Planifier sa retraite est devenu une nécessité et les REÉR, un des meilleurs outils pour y arriver... à la condition de commencer le plus tôt possible. La Liberté *fait cette semaine le point sur les REÉR.*

Quand les gouvernements n'ont plus d'argent

«Contribuer à un REÉR, c'est quasiment un devoir!»

Vous cherchez la définition de «bas de laine»? Ne cherchez plus, c'est: régime enregistré d'épargne-retraite. Les fameux REÉR, on en entend parler, on y investit. Les banques, les sociétés d'investissement et les gouvernements nous rappellent périodiquement qu'il faut penser à y placer nos économies si on veut être en mesure d'avoir un revenu suffisant au moment de notre retraite.

«Il y a eu une époque où c'était la famille qui prenait en charge les personnes âgées, raconte Régis Gosselin, qui enseigne l'économie au Collège universitaire de Saint-Boniface. Cette responsabilité a été transférée à l'État et évolue maintenant pour devenir une prise en charge conjointe de l'État et de l'individu. Et il est probable que dans l'avenir, cette responsabilité soit davantage celle des personnes.»

Conseiller financier depuis 16 ans, Marcel Lécuyer rappelle qu'auparavant, «la plupart des gens au Manitoba vivaient sur une ferme, et même s'ils ne faisaient pas énormément d'argent avec leur ferme, quand ils arrivaient à la retraite, ils pouvaient vendre leur terrain et en obtenir suffisamment d'argent pour le reste de leur vie.»

Mais cette belle époque est terminée. Même quand on bénéficie d'un plan de pension auquel l'employeur contribue, il faut s'assurer que la somme totale économisée pour la retraite au cours de l'année est suffisante.

«Les personnes qui font partie de la classe moyenne, les cadres par exemple, doivent bien planifier comment ils placent leur argent, maintient Marcel Lécuyer. Quand il y a des pertes d'emplois, c'est à eux qu'on propose des "offres de départ" quand ils arrivent à 55 ans, parce que ce sont eux qui coûtent cher en salaire. Et souvent, ils n'ont pas d'autre choix que d'accepter. S'ils ne quittent pas aujourd'hui avec une bonne offre de départ, peut-être devront-ils quitter dans deux ans avec rien du tout.»

Emplois précaires, emplois à temps partiel, coût de la vie qui augmente, taux d'intérêt qui diminuent, hypothèques à rembourser: tous ces éléments ne rendent pas la vie facile à ceux qui désirent tout de même épargner. Selon Statistique Canada, les gens dont le salaire est plus élevé sont plus susceptibles de participer à un REÉR que ceux dont le salaire est moins élevé. Ainsi, selon une étude, près de 88 % des personnes ayant un revenu de 40 000 $ ou plus ont épargné chaque année entre 1991 et 1993. Et la grande majorité de ceux qui n'avaient pas réalisé d'économies ces années-là avaient un salaire de moins de 20 000 $. (1)



photo: Sylviane Lanthier

Marcel Lécuyer: «Trop de gens ne considèrent les REÉR que comme un abri fiscal pratique pour placer de l'argent à la dernière minute au moment des impôts.»



Archives La Liberté

Régis Gosselin: «Beaucoup pensent prendre leur retraite à 55 ans sans se préoccuper de planifier leurs épargnes.»

Or, si ces personnes devaient compter sur les seules prestations du régime de pension canadien ou du programme de la sécurité de la vieillesse au moment de leur retraite, leur pension n'atteindrait même pas 60 % de leurs revenus d'avant la retraite.

«Avant, on pensait que le gouvernement allait prendre soin de nous», lance Marcel Lécuyer. «Quand on épargnait, on se contentait souvent de mettre notre argent à la banque», renchérit Régis Gosselin. Ou encore, on achetait des obligations d'épargne ou des bons de placement, au taux d'intérêt garanti et dont le risque était faible.

Quand Marcel Lécuyer s'est lancé dans une carrière de conseiller financier au début des années 1980, les gens achetaient des obligations d'épargne à des taux d'intérêt de 18 %. Pas de risques et un gros retour sur son investissement, croyaient-ils. «Mais le taux d'inflation était de 12 %. Au fond, ils ne faisaient que 6 % sur leur argent.

«Les gens ont été peu exposés à d'autres formes de placement que les bons et les obligations, constate Marcel Lécuyer. Ils connaissent mal les REÉR et les fonds mutuels. Mais avec le coût de la vie qui augmente et les taux d'intérêt qui diminuent, il faut trouver une stratégie pour assurer nos vieux jours. La seule façon, c'est d'être créatif dans nos placements tout en calculant les risques. Je dirais que de nos jours, surtout pour les plus jeunes, placer son argent dans des bons et des obligations, c'est peut-être ça qui constitue un risque. Les taux d'intérêt sont trop bas pour faire fructifier notre argent.»

Le mot d'ordre reste la diversification, selon le bon vieil adage qui nous rappelle qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. La demande pour des produits adaptés aux besoins d'aujourd'hui a cependant un effet pervers: s'il y a plus de produits offerts aux personnes qui veulent épargner, il est aussi plus complexe de s'y retrouver parmi les REÉR, les fonds mutuels et autres formes d'épargne. «La fiscalité est beaucoup plus onéreuse qu'à l'époque, ajoute Régis Gosselin. Aujourd'hui, quatre personnes sur dix ne préparent plus elles-mêmes leur rapport d'impôt parce que ça devient trop complexe.»

Qu'est-ce que l'avenir nous réserve? Probablement des changements aux programmes de pension des gouvernements, qui ont d'ailleurs déjà vu certains changements. «C'est pour ça qu'on permet aux gens de contribuer davantage à leur REÉR!», signale Marcel Lécuyer.

«En ce moment, les grands gagnants du système de retraite en place depuis les années 1960, ce sont les personnes âgées, lance Régis Gosselin. Mais il est probable que l'État n'arrivera pas à nous faire vivre dans l'avenir et que nous devrons faire des sacrifices. Dans ce contexte, contribuer à un REÉR, c'est quasiment un devoir!»

«Un non-fumeur qui prend sa retraite à 55 ans vivra probablement jusqu'à 83, 84 ans, renchérit Marcel Lécuyer. Ça veut dire un autre 30 ans à vivre sans les revenus d'un emploi.» Il faudra un bon bas de laine pour y arriver!

Sylviane LANTHIER

(1) D'après l'article Qui épargne pour la retraite? paru dans L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, hiver 1996.

Les groupes moins portés vers les finances

«Il faut se payer soi-même en premier»

Deux réalités exigent que nous pensions davantage à planifier nos retraites le plus tôt possible. Avec l'espérance de vie qui augmente continuellement, si l'on prend sa retraite vers 55 ans, il nous reste probablement entre 30 et 40 à vivre, sans revenu. Et puis, on ne pourra plus nécessairement compter sur le gouvernement pour nous aider.

«Pour les jeunes d'aujourd'hui qui ont de la difficulté à concevoir qu'ils seront un jour à la retraite, il faut se demander à quel point ils pourront compter sur les régimes de pension ou les pensions de vieillesse», explique la conseillère en finances, Michelle Smith.

«C'est pourquoi il est sage de donner un bon coup tout de suite, quitte à prendre un "break" plus tard pour élever les enfants.» Elle donne en exemple une personne de 20 ans qui place 2 000 $ par année (10 % d'intérêt) pour huit ans. À 65 ans, son placement initial de 16 000 $ donnera vraisemblablement plus de 820 000 $. En comparaison, une personne de 30 ans verse 2 000 $ par année pendant 30 ans (total de 60 000 $) et à l'âge de 65 ans, son placement vaudra moins de 565 000 $.

«Pour beaucoup d'entre nous, on n'a pas pensé à ça à 20 ans. Maintenant, on a eu des enfants, on travaille comme des fous et on arrive à peine à épargner.» On peut contribuer à un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) dès l'âge de 18 ans, à condition d'avoir un emploi.

Pour les jeunes investisseurs, les conseillers financiers vont habituellement recommander de bâtir premièrement un fonds d'urgence. «Sinon, s'il arrive une urgence, il faudra peut-être vider les REÉR et recommencer à neuf.»

Michelle Smith recommande donc que les jeunes explorent le marché des fonds mutuels, qui permettent d'investir, à prix modique, sur le marché boursier des actions et des obligations, où il y a possibilité de plus de diversification. «Les fonds mutuels sont des investissements à long terme et les jeunes ont beaucoup de temps devant eux.»

En fait, on recommande à tout groupe d'âge d'investir dans les fonds mutuels. Il existe un genre de règle que les conseillers financiers suivent. On soustrait l'âge du client de 100 et cela donne le pourcentage des fonds qu'on devrait investir sur le marché des actions, ex. 100 – 30 (ans) = 70 (%). De plus, on devrait profiter du fait que le gouvernement canadien permet de placer 20 % sur les marchés étrangers qui traditionnellement réussissent mieux que le marché canadien.

À part les jeunes, les femmes doivent aussi prendre conscience «de l'importance de placer de l'argent à long terme, selon Michelle Smith, parce que les femmes vivent plus longtemps. Beaucoup d'entre elles travaillent dans des emplois moins rémunérés qui n'ont peut-être pas de plan de pension. Parfois, elles travaillent à temps partiel à cause des enfants, par exemple. Elles ont de moins grandes sommes avec lesquelles jouer.



photo: Karine Beaudette

Michelle Smith: les jeunes d'aujourd'hui ne pourront plus nécessairement compter sur le gouvernement.

«De plus, les femmes ont l'habitude de donner beaucoup. Elles prennent davantage soin des autres et moins d'elles-mêmes. Il faut prendre l'habitude de mettre quelque chose de côté pour soi-même, se payer soi-même en premier.» En effet entre 1991-1993, seulement 35 % des femmes éligibles à un REÉR ont cotisé contre 41 % des hommes. (1)

Les femmes qui ont des conjoints peuvent aussi explorer l'avenue des REÉR de conjoint, que le conjoint au revenu plus élevé peut acheter au nom du conjoint moins rémunéré, tout en conservant ses avantages de déduction fiscale. Ainsi, les fonds de pension des deux s'élèvent au même rythme.

Que faire quand arrive le moment de la retraite? On ne peut plus contribuer à un REÉR dès qu'on se retire. Les retraités ont ensuite jusqu'à l'âge de 71 ans pour transférer leur REÉR dans des fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), programme du gouvernement permettant de retirer l'argent des REÉR de façon ordonnée. «Le gouvernement fixe le minimum qu'une personne doit retirer par mois, mais pas de maximum, explique Michelle Smith.

«Pour les gens qui ne veulent plus du tout gérer leur argent, il existe un autre moyen de retirer son argent des REÉR: les rentes.» On peut les obtenir auprès des compagnies d'assurance qui, en quelque sorte, achètent les REÉR en promettant de verser tant par mois pendant un certain nombre d'années.

Michelle Smith recommande aussi aux aînés qui préfèrent la méthode des certificats à terme d'échelonner les dates d'échéance de ces dépôts. «Comme ça, on peut profiter de différents taux d'intérêt.»

Cependant, la conseillère en finances insiste sur le fait qu'une partie de l'argent des aînés devrait être investie sur le marché de la bourse, soit avec des fonds mutuels, soit avec des fonds distincts, dont le capital est garanti au bout de 10 ans. «Pour une personne âgée, qui vit des intérêts de ses placements, le choix dépend de sa personnalité, de sa santé et de sa situation financière. Comme pour tout le monde, l'idéal, c'est la diversification qui protège contre l'incertitude des temps.»

Karine BEAUDETTE

(1) Chiffres tirés de la revue Le revenu et l'emploi en Perspective de Statistique Canada, édition hiver 1995.

À quoi servent-ils au juste?

Les REÉR cas par cas:

REÉR: tout le monde a ce mot à la bouche. Mais c'est quoi exactement, un REÉR? Quels en sont les avantages? Est-ce qu'il faut planifier ses contributions?

En termes simples, un REÉR est un plan d'épargne personnel en vue de sa retraite. C'est un régime approuvé par le gouvernement fédéral qui permet de déduire les sommes investies de ses impôts.

Gilbert Cloutier, représentant pour le groupe Investors, explique: «Certains travailleurs cotisent pour des régimes de pension privés avec leur employeur, mais rendus à la retraite, ces régimes vont leur permettre de recevoir seulement un montant fixe chaque mois. Tu ne peux pas demander de recevoir plus. Les RÉER te donnent donc une flexibilté.»

Bien gérés, les REÉR peuvent même être profitables. Voici quelques exemples d'avantages qu'on peut retirer de ce genre d'investissement ainsi que quelques stratégies.

Des stratégies selon ses revenus

- Chaque somme cotisée au REÉR est déduite du revenu total de l'individu au cours de l'année et est non imposable. Par exemple, quelqu'un gagnant 32 000 $ payera 44 % de son salaire en impôt. Une personne qui ne gagne que 29 000 $ ne paye que 28 % d'impôt. Celle qui gagne 32 000 $ a donc tout avantage à verser 3 000 $ dans son REÉR et ainsi diminuer son échelle de déduction à 29 000 $! (1)

- Une fois investies dans un REÉR, les sommes profitent et font des intérêts. Ces intérêts demeurent à l'abri de l'impôt tant et aussi longtemps qu'ils demeurent dans le REÉR.

- La loi permet aux cotisants d'investir dans le REÉR du conjoint. À première vue, cette tactique peut sembler peu avantageuse, mais faisons quelques calculs. À leur retraite, Pierre et Jeanne estiment qu'ils ont besoin de 40 000 $ pour vivre pendant une année. Si Pierre retire toute cette somme de son propre REÉR, il payera 44 % de 40 000 $ en impôt. Si par contre il ne retire que 34 000 $ et que Jeanne prend 6 000 $ de ses investissements en REÉR, la somme de 40 000 $ sera calculé comme deux revenus. Donc, Pierre payera seulement 44 % de 34 000 $ (au lieu de 40 000 $) et Jeanne, qui se retrouve dans une échelle inférieure, ne payera pas un cent en impôt. C'est ce qu'on appelle le fractionnement du revenu.


photo: Carole Thibeault

Michelle Bradet-Tapper: commencer jeune, c'est plus payant.

Conseillère financière chez Nesbitt Burns, Michelle Bradet-Tapper rappelle qu'il est très important de s'informer avant de contribuer à un REÉR, que ce soit pour 1 000 $ ou 20 000 $. Les REÉR sont aussi un mode d'investissement très important dont tout le monde devrait profiter. «Surtout les jeunes, soutient Michelle Bradet-Tapper. Les jeunes ne réalisent pas à quel point c'est important pour eux. Ils ont le facteur temps qui joue pour eux. Ils font de l'intérêt et avec le temps, ça fait boule de neige.»

Voici l'exemple de Johanne et Jacques. Johanne a commencé à investir dans un REÉR à 30 ans, a cotisé 2 000 $ par année à un régime dont le taux annuel était de 10 %. À 60 ans, elle avait cotisé 60 000 $ et son régime valait 361 887 $. Pour sa part, Jacques a commencé à cotiser à 40 ans. Pour rattraper le temps perdu, il a cotisé 3 000 $ par année à un régime rapportant annuellement 10 %. À 60 ans, il avait aussi cotisé 60 000 $ mais son régime ne valait que 189 008 $. (2)

Un investissement qu'on peut diversifier

Certaines personnes croient que les REÉR sont un type d'investissment au même titre que les dépôts à terme, les obligations d'épargne, etc. En fait, les cotisations au REÉR peuvent être investies sous n'importe quelle forme, même les fonds mutuels et les actions sur le marché canadien ou à l'étranger. «Les REÉR, c'est comme un panier qui comprend toutes sortes d'investissements», précise Michelle Bradet-Tapper.

Comme elle, Gilbert Cloutier avertit les consommateurs de ne pas se laisser berner par les seuls taux et modes d'investissement offerts dans les banques. «Les institutions n'ont pas toujours le temps d'expliquer, dit-il. En allant voir un conseiller, la personne aura

Épargnez tôt et gagnez plus d'intérêt sur votre REÉR

La Caisse populaire de Saint-Boniface offre, cette année encore, une gamme de produits forts avantageux dans le domaine des régimes enregistrés d'épargne retraite (les fameux REÉR dont tout le monde parle). Le REÉR est le plus important produit d'investissement que les citoyens ordinaires peuvent encore utiliser abondamment pour sauver de l'impôt: pas étonnant que ceux de la Caisse populaire de Saint-Boniface soient autant en demande!

Il est important de savoir épargner afin de maximiser ses intérêts. Contribuer à un REÉR, ce n'est pas seulement déduire une dépense pour fins d'impôt, mais bien de mettre volontairement de l'argent de côté, de l'argent qui ne sera imposable qu'au moment où les fonds seront retirés.

De plus, un épargnant qui commence à contribuer à un REÉR à 20 ans verra son avenir avec plus de sérénité que celui qui débute 10 ou 20 ans plus tard. Les exemples qui suivent illustrent bien cette réalité.

D'après Donald Smith, directeur des cinq succursales de la Caisse populaire de Saint-Boniface, «plus on cotise jeune et de façon régulière, meilleure sera notre retraite.

«À 6 % d'intérêt, par exemple, un jeune de 20 ans qui investit 2 000 $ par année cinq années de suite et qui laisse ensuite fructifier cette somme se retrouvera avec 122 921 $ à l'âge de 65 ans.

«Si on commence à épargner 2 000 $ par année à l'âge de 40 ans, poursuit-il, il faudra cotiser pendant 25 ans (jusqu'à sa retraite!), donc 50 000 $, pour épargner 116 313 $, soit 6 600 $ de moins que le jeune qui n'a investi que 10 000 $.»


Donald Smith, directeur des cinq succursales de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

Cet exemple illustre bien qu'il est important de cotiser au maximum de ses capacités afin de pouvoir s'assurer une retraite décente. Dans la majorité des cas, il est même très avantageux d'emprunter pour son REÉR plutôt que de manquer la chance d'investir.

«Nous accordons à nos membres le prêt REÉR au taux préférentiel, poursuit Donald Smith. En plus du taux avantageux, ce prêt devient facile à repayer quand le remboursement d'impôt arrive.»

Dans le domaine de l'épargne-retraite, la concurrence est féroce entre les institutions financières, les compagnies de fiducie et les compagnies d'assurances, surtout en janvier et février.

«Une bonne stratégie pour éviter la cohue de janvier et février est de verser mensuellement des sommes fixes à partir de retraits pré-autorisés directement de son compte à la Caisse. Nous offrons ce service sans frais à nos membres», ajoute-t-il.

«Le meilleur conseil que je peux avancer est que le secret du REÉR est de cotiser tôt et systématiquement», conclut Donald Smith.

Pour encourager cette pratique auprès des membres, la Caisse populaire de Saint-Boniface offre un boni d'intérêt qui est à la portée de tous, soit 1/4 % en boni pour toute contribution faite avant le 31 janvier 1996 (minimum: 500 $).

Le membre peut ajouter un autre 1/4 % en boni en adhérant au REÉR mensuel automatisé. Un boni de 1/2 % pour investir dans son avenir, ça vaut la peine!

à chacun sa stratégie

un plan qui correspond mieux à ses besoins personnels.»

La conseillère en finances de chez Nesbitt Burns souligne que les banques proposent la plupart du temps leur taux pour des dépôts à terme. Selon elle, il est également très important de «magasiner» d'une institution à l'autre. «Certaines personnes ne font pas de cas pour 1 ou 2 % d'écart, mais sur une période de 20 ans et plus, ça fait toute une différence!»


photo: Carole Thibeault

Gilbert Cloutier: bien planifier pour mieux faire fructifier son argent.

Les calculs suivants ont été faits pour une personne de 25 ans, qui cotise 1 000 $ par année jusqu'à 65 ans. Voici la différence entre les taux annuels:

- 8 %: 303 243 $

- 10 %: 536 637 $

- 12 %: 963 359 $

Enfin, est-il avantageux d'emprunter pour investir dans un REÉR? Les deux conseillers sont également d'accord sur ce point. «Pour certaines personnes, c'est une façon de se discipliner. Certains ne sont pas capables d'accumuler de l'argent mais s'ils ont une dette, ils la remboursent plus facilement», remarque Michelle Bradet-Tapper. «C'est une bonne idée, ajoute Gilbert Cloutier, à la condition que tu rembourses ton prêt à l'intérieur d'un an. Sinon, ça ne vaut pas la peine.»

Carole THIBEAULT

(1) Les calculs utilisés par Revenu Canada sont évidemment plus complexes que ceux présentés dans cet article. De plus, les chiffres ont été arrondis pour une meilleure compréhension. Cependant, la logique des calculs demeure la même en réalité.

(2) Tiré d'un dépliant conseil de la compagnie Imperial Life.

CRTC **AVIS DE MODIFICATION** Canadä

Avis de modification relatif à un avis public CRTC 1995–128–1. Suite à l'avis public CRTC 1995–128 du 28 juillet 1995 relativement au décret C.P. 1995–398, le Conseil annonce qu'il tiendra une audience publique à partir du 5 février 1996, 9 h 00, Centre de conférences, phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Qc). Le texte complet de cet avis de modification relatif à un avis public est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997–2429; ou au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306 ou en consultant la page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



La Commission canadienne du blé

COMPTABLE

La Division des services ruraux offre un large éventail de programmes et de services aux agriculteurs de l'Ouest canadien, notamment la contractualisation des livraisons et la prestation des paiements qui en découlent ainsi que l'adminstration du programme de paiement anticipés.

Sous l'autorité du directeur de la comptabilité, Services ruraux, le titulaire surveillera les activités comptables journalières et participera à l'élaboration et à mise en oeuvre des pratiques comptables, y compris le rapprochement des comptes; il verra également à ce que les méthodes utilisées répondent aux politiques, aux objectifs et aux vérifications propres aux Services ruraux et, de manière générale, à la CCB.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en commerce ou en agriculture ou une certification officielle de type CGA ou CMA et/ou posséder une expérience connexe. Ils doivent avoir une connaissance suffisante des méthodes de comptabilité utilisées dans l'industrie céréalière et avoir au moins trois ans d'expérience à titre de comptable principal chargé de diriger du personnel. Le titulaire devra pouvoir évaluer et recommander des pratiques comtables et posséder des aptitudes en matière de communication orale et écrite et d'analyse. Enfin, il devra être capable d'utiliser un ordinateur personnel et d'exploiter des logicels de traitement de texte et des chiffriers à haute capacité. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références, au plus tard le vendredi 2 février 1996, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5

Producteurs de grains

Marchés turbulents, maladies, sécheresses, inondations, gelée, insectes...les activités agricoles vous exposent déjà à beaucoup de risques. Qui voudrait s'exposer à d'autres risques?

Tout de même, chaque année, quelques producteurs vendent leurs récoltes à des négociants en grains non agréés. Et parfois, ils ne se font pas payer.

Ne prenez pas de risques inutiles par rapport à **votre** récolte. Vendez seulement à des companies agréées par la Commission canadienne des grains. Conformément à la Loi, les titulaires d'une licence de la CCG doivent fournir une garantie financière pour couvrir leurs obligations envers les producteurs en cas de faillite.

Vous pouvez prendre d'autres mesures pour minimiser vos risques :

- faites-vous payer le plus tôt possible - de préférence, immédiatement
- si vous décidez de ne pas exiger le paiement immédiatement, demandez un récépissé de silo ou un accusé de réception.

Et rappelez-vous de vous assurer que la compagnie avec laquelle vous faites affaire est titulaire d'une licence de la CCG, ou bien, si vous n'êtes pas sûr, communiquez avec nous.

Renseignements sur l'octroi de licences et sur la garantie à la CCG : (204) 983-2789


Commission canadienne des grains — Canadian Grain Commission — Canadä

PERSONNE RESSOURCE PROGRAMME DE RESSOURCES PSYCHOGÉRIATRIQUES EASTMAN

Poste à plein temps basé à la Villa Youville à Sainte-Anne est disponible immédiatement. Le/la postulant(e) fera partie d'une équipe de ressources qui effectue des évaluations, de la consultation et des interventions auprès de la clientèle visée de la région Eastman. L'équipe va agir comme ressource dans des locaux variés, des domiciles aux maisons de soins prolongés.

Responsabilités:

- activités professionnelles telles que la liaison communautaire, l'éducation, les interventions, les suivis de programme ainsi que la recherche;
- liaison active avec hôpitaux, maisons de soins prolongés et agences communautaires;
- services directs aux clients et leurs familles/proches;
- tâches administratives.

Le/la préposé(e) va établir et maintenir de bonnes relations interpersonnelles avec les clients, leurs familles, les préposés de soins ainsi que les professionnels dans la communauté et dans les établissements et va participer aux activités de formation et de recherche.

Compétences:

B.Sc.M.H., ou B.N. (avec licence en vigueur), B.S.W. ou B.M.R. et deux ans d'expérience dans le domaine; ou R.P.N. avec quatre ans d'expérience dans le domaine. Doit compléter la session de formation indiquée. Comme ce poste est basé à Sainte-Anne, les postulants ayant la capacité de s'exprimer en français et en anglais seront préférés. Un déménagement dans la région d'Eastman est requis. Un permis de conduire et une voiture sont nécessaires.

Salaire à négocier selon l'éducation et l'expérience. Le demandes accompagnées d'un curriculum vitae peuvent être adressées **d'ici le 1er février 1996** à:

Francis M. LaBossière
Directeur général, Villa Youville Inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

CRTC **AVIS DE MODIFICATION** Canadä

Avis de modification relatif à une audience publique CRTC 1995-15-1. Suite à son avis d'audience publique CRTC 1995-15 du 1er novembre 1995 concernant les critères relatifs à l'établissement des classes d'entreprises dont les exploitants devraient être exemptés de l'obligation de détenir une licence, le Conseil annonce qu'il tiendra une audience publique à partir du 19 février 1996, 8 h 30, Centre de conférences, phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Qc). Le texte complet de cet avis de modification relatif à une audience publique est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997–2429; ou au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306 ou en consultant la page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Carole Thibeault

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Karine Beaudette

237-4823 ou 1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE DU CANADA/ COURT CHALLENGES PROGRAM OF CANADA

294, avenue Portage, pièce 616, Winnipeg (Manitoba) R3C 0B9
Téléphone (204) 942–0022 Télécopieur (204) 946–0669

Le Programme de contestation judiciaire du Canada est une société sans but lucratif qui vise à financer des causes-types en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité garantis par la Constitution canadienne. En tant que nouvelle organisation, nous recherchons une personne dynamique, engagée quant au développement des droits constitutionnels et possédant une excellente capacité d'analyse juridique.

ANALYSTE DES DROITS À L'ÉGALITÉ

Responsabilités :

- Procéder à l'étude de chaque demande auprès du Programme, les décisions finales en matière de financement devant être prises par le Comité des droits à l'égalité. Les analyses contiendront un résumé des faits, une revue de l'argumentation entourant l'article 15 et les autres questions faisant partie du mandat du Programme, une évaluation du fondement juridique de la cause et de la nature des réparations demandées, une revue du budget accompagnant la demande ainsi que des recommandations à l'intention du Comité.
- Répondre aux demandes de renseignements, aider les personnes ou les groupes présentant des demandes à déterminer si leur cause fait partie du mandat du Programme, aider les personnes ou les groupes qui n'ont pas de conseiller juridique à compléter leur demande, établir et développer des liens avec les individus et les organismes œuvrant dans le domaine des droits à l'égalité afin que ces derniers puissent intervenir auprès du Programme.
- Contribuer à la recherche et au développement des politiques du Programme.

La personne choisie devra :

- Posséder des connaissances et une expérience en matière de litiges et de théorie quant aux droits à l'égalité, surtout dans le contexte de la Charte;
- faire preuve d'une excellente capacité de synthèse et d'analyse;
- avoir une perspective de participation communautaire en matière de litiges quant aux droits à l'égalité à tous les niveaux, particulièrement concernant les communautés affectées;
- détenir de l'expérience auprès des organismes communautaires;
- posséder une excellente maîtrise des relations interpersonnelles et des communications;
- faire preuve de sensibilité et d'aisance à travailler dans un milieu interculturel et interracial;
- détenir une excellente connaissance de l'anglais, tant parlé qu'écrit.
- Les personnes admises au Barreau récemment seront considérées.

Le Programme de contestation judiciaire du Canada applique le principe d'équité en matière d'emploi. Nous encourageons les candidatures provenant des peuples autochtones, des groupes linguistiques minoritaires, des personnes handicapées, des minorités visibles, des femmes et de tout autre groupe historiquement défavorisé.

LIEU DE TRAVAIL :	Winnipeg
ENTRÉE EN FONCTION :	Le 18 mars 1996 ou peu de temps après
DATE LIMITE :	Le vendredi 2 février 1996 (les entrevues auront lieu le 25 février 1996)
SALAIRE :	Sera fixé en fonction des qualifications et incluera une gamme d'avantages sociaux

Toute personne intéressée devra faire parvenir à l'adresse susmentionnée sa lettre de demande, son curriculum vitae, un exemple de travail démontrant ses capacités d'analyse, un relevé de notes universitaires, les noms, adresses et numéros de téléphone de trois personnes pour référence, ainsi qu'une indication du type de salaire recherché.

Quoi de bon?

Sylviane LANTHIER

Cher monsieur Malaussène

Cher monsieur Malaussène, Benjamin de votre prénom. J'ai quelque chose à vous dire. Vous m'empêchez de dormir. Vous réduisez considérablement mes heures de repas, sans compter le temps que je ne consacre plus à mes amis. Par votre faute, je ne vois plus que les pages du livre que vous remplissez de vos péripéties et de celles des membres de votre famille — votre tribu, comme vous dites — et cela, avec la complicité d'un certain prof de lycée du nom de Daniel Pennac, qui persiste à vouloir raconter les tribulations de Belleville, votre quartier parisien.

Monsieur Malaussène, Benjamin de votre prénom, c'est votre faute si une pile de linge sale traîne à côté de la machine à laver et si je suis devenue inaccessible aux gens qui m'entourent, trop occupée à tenter de ne pas terminer trop vite le dernier tome de vos rocambolesques aventures, justement intitulé *Monsieur Malaussène*.

Car ce quatrième tome est probablement le dernier. Et pour cela aussi je vous en veux, en votre qualité de bouc émissaire. Qu'aviez-vous à nous présenter avec autant de talent, d'humour, de tendresse, de dérision, les divers chapitres de votre vie et la galerie de personnages qui peuplent votre quotidien, allant de votre mère éternellement amoureuse et porteuse d'enfants, en passant par vos frères et sœurs, par les gens du quartier, les policiers, médecins, votre patronne éditrice et bien sûr par Julie votre journaliste bien-aimée, si c'est pour nous abandonner une fois les présentations faites?

Car on en vient à s'y attacher, voyez-vous, à votre tribu. On aurait envie d'y être aussi, à Belleville. On sent que vous avez le sens des valeurs accroché à la bonne place (celle du cœur) et que s'il existait plus de tribus Malaussène en ce bas monde, le terre tournerait peut-être plus rond, en dépit du fait que vous attirez les problèmes comme un aimant attire le fer, et que vous possédez comme pas un l'art de vous mettre les deux pieds dans les plats.

Dans quel état allez-vous nous laisser, nous humbles lecteurs, une fois que nous aurons tourné la dernière page, lu le dernier mot, poussé l'ultime soupir qui met le point final à un bon roman qu'on doit terminer?

Hélas, trois fois hélas, faudra-t-il se résoudre à envisager l'impensable, et accepter l'idée qu'on ne pourra plus lire de vos aventures dans l'avenir? Dites-moi, y a-t-il aux Éditions Gallimard qui vous publient, un bouc émissaire auquel nous pourrions nous plaindre?

Une lectrice désolée.

Note: il est fortement conseillé aux nouveaux venus dans l'univers des Malaussène de commencer à lire les quatre romans par ordre chronologique de parution, pour s'y retrouver dans les personnages. C'est quatre fois plus de plaisir!

CULTUREL

Esprits de nature, *exposition conjointe au CCFM*

Les pierres parlent et les toiles racontent

Les artistes Denis Duguay et Gérald Laroche ont des philosophies artistiques semblables, ce qui explique pourquoi leurs œuvres font un tout aussi harmonieux dans l'exposition *Esprits de nature*, en montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Gérald Laroche est peintre à temps perdu entre ses contrats de musicien et d'enseignant. Il voyage beaucoup dans le nord du Manitoba et ailleurs. «J'emmagasine tout, je prends plein de photos puis plus tard, dans mon studio, j'interprète. J'essaie de représenter des moments que j'ai vécus à différents endroits et de peindre la scène en-dedans en cachant les images.»

L'harmoniciste voit des éléments naturels tels que des rochers et y découvre d'autres choses, plus profondes. «Les gens regardent mes photos et voient seulement des rochers! De temps en temps, la toile est déjà complète dans mon imagination. D'autres fois, elle n'est pas tout à fait complète dans ma tête mais se complète sur la toile. Il faut seulement que je la rende accessible aux spectateurs.»

Un sentiment semblable anime le sculpteur Denis Duguay qui, lui aussi, sillonne le Manitoba à la recherche de pierres. «On fait le même cheminement comme artistes, dans la façon d'aller dans la nature chercher nos sources, par exemple.»

Et comme Gérald Laroche, Denis Duguay voit quelque chose dans la pierre. «En regardant une pierre, je vois peut-être un loup, exactement comme ça. Mais je dois découvrir quelques détails, travailler quelques bouts de la pierre pour que les gens voient le loup aussi. Plus ça va, plus je laisse de surface à l'état brut. C'est une évolution contraire à l'habitude mais tout à fait naturelle pour moi.»


photo: Karine Beaudette

Les artistes Gérald Laroche (à gauche) et Denis Duguay dans le Jardin de pierre. À l'arrière-plan, une toile de Gérald Laroche.

Les deux artistes sont très contents de l'exposition. Ils travaillaient chacun de leur côté mais ne peuvent s'empêcher d'admettre qu'ils se complètent bien l'un l'autre. Et de s'en féliciter.

«C'est facile pour moi de dire que j'apprécie les tableaux de Gérald: il y a de la roche partout!, note en souriant Denis Duguay, qui sculpte depuis quatre ans seulement. Puis j'aime beaucoup la métamorphose des formes et cette idée narrative, comme une légende qui est exprimée par la peinture.»

«Je connaissais Denis comme un technicien (à Radio-Canada), pas comme un sculpteur. J'ai été surpris de voir son travail, observe Gérald Laroche. Le fait que Denis voit quelque chose dans quelque chose, je trouve qu'il y a tout de suite un lien entre nous deux. J'aime le contraste entre la pierre brute et la pierre finie. Chaque pierre demande plus ou moins de détails.

«On utilise tous les deux des outils assez simples: Denis, c'est une lime et parfois des ciseaux, et moi, quatre pinceaux et de la gouache.» Gérald Laroche n'utilise, par entêtement admet-il, que certaines couleurs de base, soit blanc, noir, trois teintes de brun, bleu, jaune et rouge. «Je crée toutes les autres couleurs à partir de celles-là. Ça me donne un genre de satisfaction.

«Je suis toujours excité et nerveux quand je commence une nouvelle toile, et je me dis qu'il faut que ça marche. J'ai fait quatre toiles en fonction de l'exposition. Ça m'a forcé à m'y mettre. Il y a 300 heures de travail dans la dernière toile que j'ai faite, *L'ange gardien*. J'ai donné le dernier coup de pinceau trois jours avant de les remettre au CCFM!»

À partir d'une esquisse, Gérald Laroche commence ses toiles avec la lumière puis il va vers les ombres en rajoutant des couches de couleurs, «ce qui veut dire qu'on ne peut pas recommencer!»

«C'est comme la sculpture, ajoute Denis Duguay. On commence avec les points les plus hauts puis on creuse.» Le sculpteur n'a pas fait de nouvelles pièces pour l'exposition: «Je me suis concentré sur l'installation. Depuis trois mois, je travaille là-dessus.»

L'installation, c'est le Jardin de pierre, un coin de la galerie «où on peut s'asseoir dans un endroit calme et réfléchir tout en observant la texture des roches non travaillées». Le sol autour du trottoir de bois est parsemé de dessins et de symboles en cailloux.

«Les gens me parlent beaucoup du Jardin de pierre, remarque Denis Duguay. Certains l'aiment plus que les autres pièces.» «Je trouve que l'installation est fantastique, lance Gérald Laroche. C'est différent. C'est probablement ce dont les gens vont se souvenir le plus.»

Chaque œuvre de l'exposition *Esprits de nature* contient une histoire, que ce soit celle du petit renard malin qui se cachait dans un méchant loup, celle de Tadoule, région du Manitoba où les arbres ne mesurent pas plus de six pieds, ou celle des *mamagouishi*, les esprits de pierre, qui s'amusent à jouer des tours, ou bien celle du chasseur, chanson qui a inspiré la toile, ou encore...

Karine BEAUDETTE

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Minute-Moumoutte*** le 26 janvier; ***En éclosion*** (Francine Lussier, Carmelle Poirier, Liane Collet, Marcel Soulodre, et Michel Paré); ***Benjamin Dibra*** au Mârdi Jazz le 30 janvier; ***Marie-Claude McDonald*** les 1er et 2 février. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ Le service d'animation culturelle du Collège universitaire de Saint-Boniface présente une ***boîte à chansons*** le samedi 3 février à 20 h à la Salle académique (1032). Dix interprètes seront accompagnés par un orchestre maison. Info: 235-4439.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente son ***Festival de nouvelle musique*** jusqu'au 27 janvier; ***Revelation*** le 3 février à 20 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

❖ Au West End Cultural Centre (586, Ellice): le trompettiste renommé ***Kenny Wheeler*** sera en vedette avec le band de ***Stefan Bauer*** le samedi 27 janvier à 20 h 30. Info: 783-9235.

❖ Dans la série des concerts d'orgue Westminster, ***John Weaver*** de New York, donnera un concert le dimanche 4 février à 14 h 30. Info: 786-4882.

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba sera dirigé par le chef d'orchestre invité ***Jacques Lacombe*** le 7 février. Sera également en vedette: le pianiste ***Andrew Burashko***. Au programme: Hindemith, Françaix et Rota. À l'église Westminster (745, Westminster) à 20 h. Info: 783-7377.

❖ L'Opéra du Manitoba présente ***Nosferatu***, les 10, 13 et 16 février à 19 h 30 au théâtre Pantages. Joué et chanté en anglais. Info: 942-7479 ou aux comptoirs TicketMaster, 780-3333.

DANSE

❖ La troupe des Contemporary Dancers présente ***Benches*** le 7 février à 20 h et le 10 février à 14 h. Au Studio des fondateurs au Ballet royal de Winnipeg (380, Graham). Info:450-0229 ou aux comptoirs TicketMaster, 780-3333.

THÉÂTRE

❖ La troupe de théâtre de l'Université de Winnipeg présente une version modernisée de la comédie ***The Country Wife*** du 2 au 9 février à 20 h. Dans la salle Convocation, 3e étage de l'édifice Wesley. Info: 786-9402.

❖ À l'affiche du Warehouse du Manitoba Theatre Centre: ***Angels in America***, de Tony Kushner, qui se poursuit jusqu'au 10 février. Info: 942-6537.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (place Portage) présente ***The League of Nathans*** de Jason Sherman du 1er au 17 février. Info: 942-5483.

❖ Le festival Queer Stages se déroule jusqu'en février et comprend la pièce ***The Bathhouse Suite*** au Venue VIII (3e étage de Mother Tuckers) du 30 janvier au 1er février. Info: 284-2642.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie de l'Alliance française: ***Heureux Dimanche***, une exposition de photographies, jusqu'au 15 février.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; ***André Kertész: A Lifetime of Perception***; et ***A-Dress: States of Being***.

❖ À la galerie 1C03 de l'Université de Winnipeg: ***Little Eden***, exposition de peintures de Catherine Collins. Jusqu'au 10 février.

EN FAMILLE

❖ La ***Bibliothèque Pembina Trail*** (2724, chemin Pembina) offre une série d'heures du conte en français pour les enfants de 3 à 5 ans. À 10 h 30, tous les mardis jusqu'au 20 février. Il faut s'inscrire à l'avance (986-4380).

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise une ***soirée de jeux en famille*** de 18 h à 21 h le 27 janvier; et son ***festival hivernal annuel*** le dimanche 28 janvier de 10 h à 17 h. Info: 989-8355.

❖ Le Musée des enfants du Manitoba (45, chemin Forks Market) explore de thème des villes. Les 27 et 27 janvier de midi à 16 h: ***Winnipeg: étude de cas***. Info: 956-1888.

❖ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose le programme ***Lire et découvrir***. À partir d'un sac qui contient un livre et des objets, les familles lisent ensemble une histoire. (Quatre des douze histoires sont en français.) Info: 956-2830.

❖ Le ***Sentier d'hiver*** sur les rivières Rouge et Assiniboine est prêt à accueillir les familles pour la journée Cambrian, le dimanche 28 janvier. Info: 237-7692.

CINÉMA

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente les films ***Stormchasers*** et ***Mystery of the Maya***. Info: 956-2400.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

PROVINCE

Un nouveau prix pour les enseignants

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont, a annoncé la création du Prix d'excellence en enseignement élémentaire qui vise à sensibiliser la population à la qualité de l'enseignement primaire au Manitoba.

Ce prix annuel rendra donc hommage aux enseignants tout en permettant à la population d'exprimer sa reconnaissance à l'endroit d'éducateurs dévoués.

Pour vous renseigner sur le prix ou vous procurer les formulaires de mise en candidature, veuillez composer le 1-800-298-7032 ou écrire à l'adresse suivante: B. P. 801, Winnipeg, Manitoba, R3C 2N4.

Les mises en candidature doivent parvenir au comité de sélection avant le 1er avril 1996.

S. L.

La cassette Trilogy of a Rose

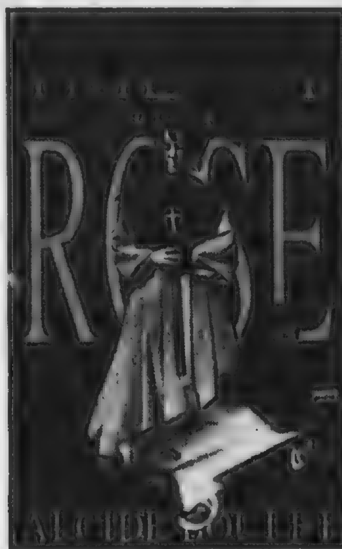
Les ambitions d'Alcide Boulet

Le comédien et chanteur Alcide Boulet a réalisé son plus grand rêve l'automne dernier. Parti de quelques connections et de son grand désir de chanter, il a enregistré une cassette intitulée *Trilogy of a Rose*, dont il a fait le lancement au mois de décembre.

«Ça s'appelle *Trilogy of a Rose* parce que je voulais rendre honneur à ma tante, Sr Rose Boulet, explique Alcide Boulet. C'est elle qui m'a formé. C'est une personne que j'admire beaucoup.»

Originaire de Somerset, le chanteur a longtemps travaillé chez Frères Boulet Ciment Ltée. Il vit présentement à Saint-Boniface et travaille au Club La Vérendrye. Certains le reconnaîtront pour avoir joué dans deux pièces de Marcien Ferland présentées au cours de l'été, soit *Voyageurs de Dieu* (150e anniversaire des Oblats dans l'Ouest) et *Le Voyageur* (pièce historique présentée au Fort Gibraltar).

C'est d'ailleurs grâce à cette dernière pièce, qui présentait plusieurs chansons, qu'Alcide Boulet a trouvé le courage de poursuivre son rêve et d'enregistrer. «Ça m'a ouvert les portes pour faire le projet», affirme-t-il.


Couverture de l'album.

Comme son titre l'indique, la nouvelle cassette présente trois chansons. «C'est une cassette de grande qualité mais c'est aussi un peu comme un démo. Ce sont des chansons spirituelles que j'aime beaucoup et je voulais les partager avec les gens.»

La première chanson, intitulée *Notre-Dame de la rivière Rouge*, a été écrite par feu l'abbé Claude Blanchette, un grand ami de la famille Boulet, et rend hommage aux pionniers qui ont colonisé la rivière Rouge. Cette chanson le touche tant que le chanteur l'a dédiée à son auteur, à sa tante et à son père. «Ce sont trois personnes qui ont eu beaucoup d'importance dans ma vie», dit-il. La musique a été composée par Sr Agathe Dorge.

A Victim of the System, la deuxième chanson, est une composition originale d'Alcide Boulet. Sur une musique country, il raconte son histoire de travailleur de la construction mis au rancart.

La troisième chanson surprend beaucoup puisqu'elle est chantée en espagnol. Il s'agit de la bien connue *One Day at the Time* (*Un Dia A La Vez*) du non moins connu Willie Nelson.

Trois chansons, trois langues; voilà une cassette à l'image de l'ambition d'Alcide Boulet! Car le chanteur a bien l'intention de se faire connaître. Il affirme d'ailleurs que *Trilogy of a Rose* n'est qu'un début puisqu'il travaille présentement sur un album d'une douzaine de chansons qu'il a l'intention de lancer au printemps.

En attendant, son réseau de connections (amis, parents, etc.) s'occupe de vendre sa cassette au Manitoba et au Québec. Alcide Boulet parle même de se lancer outre-mer et sur tout le continent nord-américain.

Carole THIBEAULT

Vous connaissez des bénévoles?

Dites-le au premier ministre!

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, est à la recherche de candidats au Prix du Premier ministre pour service bénévole.

Les prix seront remis pour la 10e année à huit citoyens qui, par leurs activités bénévoles, ont contribué à améliorer la vie de leur collectivité.

Un comité de juges choisira les lauréats, parmi lesquels figureront trois jeunes de 24 ans ou moins. Les prix seront remis par le premier ministre au cours d'un déjeuner le 24 avril.

La date limite pour proposer des candidatures est le 15 mars. On peut se procurer la documentation et les formulaires auprès du Programme de bénévolat dans la fonction publique, 209, avenue Notre-Dame, bureau 204, Winnipeg Manitoba, R3B 1M9, tél.: 945-0666 ou 1-800-282-8069.

S. L.

Télé-horaire de la semaine du 29 janvier au 4 février 1996



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Le livre de la jungle
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 La maison de Ouimzie
- 10h00 Caliméro et Priscilla
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lundi) / Au nord du 60e (mardi) / La chambre des dames (mercredi) / Le clan (jeudi) / Châteauvallon (vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les Couche-tôt
- 19h00 Omertà
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 4 et demi...
- 23h30 En toute liberté
- 0h00 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Océane
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Les héritiers Duval
- 20h00 Scoop
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h53 La météo
- 23h00 Country centre-ville
- 23h30 Découverte
- 0h15 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Direction: Sud
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h53 La météo
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h30 Vues d'ici
- 1h20 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Les Twist
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Zap
- 20h00 Urgence
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- 23h30 L'Écuyer
- ➤ 0h30 Cinéma: **Le ciel de Paris**. *Fr. 1991. Drame sentimental. Suzanne partage un appartement avec Marc, un homosexuel. Les colocataires se lient d'amitié avec Lucien, qui aime Suzanne, qui, elle rêve à un autre.*
- 1h20 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Autostop
- ➤ 19h00 Les grands films: **L'avocat du diable**. *É.-U. 1993. Drame policier. Une jeune avocate ambitieuse prend en charge la défense d'un séducteur notoire accusé du meurtre de sa femme.*
- 21h25 Scènes de la vie culturelle
- 22h00 Le téléjournal
- 22h25 Le point médias
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h030 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h00 Cinéma: **Coup double**. *É.-U. 1986. Comédie policière. Libérés après trente ans de prison, deux voleurs décident d'attaquer un train.*
- 2h00 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les contes de Pierre Lapin et ses amis
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Clyde
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h35 Iznogoud
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Autostop
- 12h00 L'univers des sports
- 14h00 Les pieds dans les plats
- 14h30 Parfums d'Italie
- 15h00 Chapeau melon et bottes de cuir
- 16h00 Perfecto
- 16h30 Simplement, la vie
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Majeurs et vaccinés
- 18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h50 L'accent francophone
- ➤ 22h50 Télé-sélection: **Les liaisons dangereuses**. *É.-U. 1988. Drame. La marquise de Merteuil met au défi son ancien amant, le vicomte de Valmont, de séduire une couventine promise à un brillant mariage. Toutefois, Valmont jette plutôt son dévolu sur la vertueuse Madame de Tourvel.*
- 1h20 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 L'île aux ours
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Peeny le clown
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- ➤ 19h00 Les beaux dimanches: **Indochine**. *Fr. 1992. Drame sentimental. Propriétaire d'une plantation, Éliane, une riche Française qui a passé toute sa vie en Indochine, tient plus que tout à faire le bonheur de sa fille adoptive.*
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h45 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h15 Ciné-club: **Noces en Galilée**. *Belg.-Fr. 1987. Drame de mœurs. Un notable palestinien sollicite une exemption au couvre-feu pour les noces de son fils.*
- 1h15 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- ➤ 12h30 Ciné-romance: **Ne pleure pas ma belle** (lundi) / **Double vision** (mardi) / **Urgences** (mercredi) / **La fille en rouge** (jeudi) / **C'est la vie** (vendredi)
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Soif de vivre
- 18h30 Chasse au trésors
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h26 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le matche de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent' Cadieux
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 2000 avenue de l'Océan
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Astro Jojo
- 0h28 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 *À communiquer*
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Vision mondiale
- 23h57 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 Cinéma du vendredi: ➤ **Columbo: Couronne mortuaire**. *Am. 1990. Drame policier. Un détective astucieux met à jour la méthode utilisée par un dentiste pour commettre un meurtre.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Chab ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h05 Astro Jojo
- 23h32 Vision mondiale
- 0h32 Fermeture

Samedi

- 5h00 Astro Jojo
- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Les dinosaures
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Le championnat des quilles
- 11h00 Infopublicités
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **Le flic de mon cœur**
- ➤ 13h30 Ciné-maximum: **Comment devenir beau, riche et célèbre**
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 *À communiquer*
- ➤ 18h00 Ciné-extra: **La folle journée de Ferris Bueller**. *Am. 1986. Comédie. Se faisant passer pour malade, un adolescent en profite pour faire l'école buissonnière avec des amis.*
- ➤ 20h00 Ciné-extra: **Délivrance**. *Am. 1972. Film d'aventures. Quatre amis citadins doivent affronter des montagnards violents lors de la descente en canot d'une rivière sauvage.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h58 Astro Jojo
- 23h28 Infopublicités
- 1h28 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- ➤ 12h00 Ciné-maximum: **Les requins de la finance**
- 14h00 Infopublicités
- 14h30 Infopublicités
- 15h00 Les dinosaures
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Qui vive!
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Dimanche show soir
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Cinéma néon: **L'évadé d'Alcatraz**. *Am. 1979. Drame. Dans les années 60, un prisonnier tente de s'évader d'un pénitencier situé sur une île au large de San Francisco.*
- 21h30 L'événement
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h50 Complètement marteau
- 23h19 Finances
- 23h48 Vision mondiale
- 0h48 Astro Jojo
- 1h18 Infopublicités
- 3h18 Fermeture

L'exposition itinérante du 50e anniversai/e de CKSB

Une radio au cœur de sa communauté

Depuis septembre 1995, CKSB célèbre sa cinquantième saison par de nombreuses activités. Y figure entre autres une exposition historique intitulée Une radio au cœur de sa communauté *qui, depuis l'automne dernier, visite des villages franco-manitobains. Voici le calendrier des prochaines escales.*

Calendrier de l'exposition

Du 10 au 18 février	Cathédrale de Saint-Boniface sous-sol
Fin février	Région de la Rouge
En mars	Thompson
En avril	La Broquerie
Le 24 mai	CUSB salle académique



TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi) / Découverte (vendredi)
- 9h00 7 sur 7 (lundi) / L'événement (mardi) / Sous la couverture (mercredi) / Géopolis (jeudi) / Viva (vendredi)
- 9h45 Correspondances (vendredi)
- 10h00 Contact (lundi) / 2001 (mardi) / Temps présent (mercredi) / Sous le regard de dieu (jeudi) / L'autre côté de la lune (vendredi)
- 10h30 L'antichambre (vendredi)
- 11h00 Tell quel (lundi) / Outremers (mardi) / Panorama (mercredi) / Plaisir de lire (jeudi) / Les pays du Québec (vendredi)
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Faites la fête (lundi) / Bouillon de culture (mardi) / Bas les masques (mercredi) / Savoir plus (jeudi) / Envoyé spécial (vendredi)
- 13h00 Évasion (mardi) / Magellan (jeudi)
- 13h30 En toute liberté (mardi) / Les carnets du bourlingueur (mercredi) / Découverte (jeudi) / Fleurs et jardins (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 Le grand jeu TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 La chance aux chansons / Faites vos gammes (vendredi)
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 2001, Odyssée de l'angoisse
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h15 Musiques au cœur
- 1h45 Espace francophone
- 2h15 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h15 Bas les masques
- 1h45 Y'a pas match
- 2h15 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Sous le regard de dieu
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h15 Ça se discute
- 1h45 Magellan
- 2h15 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'autre côté de la lune
- 19h00 L'antichambre
- 19h30 *À communiquer*
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h15 Viva
- 1h00 Ah! quels titres
- 2h00 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 30 millions d'amis
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grande jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Michel Rivard: Format familial
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Bon week-end
- 1h15 Les carnets du boulingueur
- 2h00 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Génies en herbe
- 7h30 Luna park
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Montagne
- 8h30 Faites vos gammes
- 9h30 Fleurs et jardins
- 10h00 30 millions d'amis
- 10h30 Magazine olympique
- 11h00 Rencontres à XV
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Sport Africa
- 13h00 Reflets
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Y'a pas match
- 15h00 Michel Rivard: Format familial
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 7 jour en Afrique
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Sortie libre
- 23h45 Sidamag
- 0h00 Faut pas rêver
- 2h00 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Sindbad
- 7h30 Espace francophone
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 On aura tout vu!
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musicales
- 11h00 *À communiquer*
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Ah! Quels titres ,
- 13h00 Contact
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Correspondances
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 7 sur 7
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 Évasion
- 21h00 Tell quel
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Pulsations
- 23h15 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 1h15 Correspondances
- 1h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi) / Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi) / Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grand reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1ère édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 Euronews
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 Bulletin des jeunes
- 11h30 Au travail!
- 12h00 Impact
- 12h30 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 La course destination monde
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impactiri
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Second regard
- 8h00 Accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 Bulletin des jeunes
- 11h30 Au travail!
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 22 janvier)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	15	3	0	30
Saint-Jean	9	8	1	19
Niverville	9	8	1	19
Steinbach	8	7	2	18
Pine Falls	8	7	0	16
La Broquerie	7	8	0	14
Sainte-Anne	2	17	0	4

Compteurs	B	P	Pts
D. Naaykens, N. Stars	9	34	43
T. Kemball, P. Kings	16	26	42
T. Thomas, P. Kings	14	21	35
M. Gottfried, N. Stars	19	18	31
Ron Meilleur, Clippers	12	19	31
R. Desautels, N. Stars	8	22	30
R. Rioux, Royals	11	19	30
P. Anderson, Huskies	9	21	30
P. Penner, Huskies	13	17	30
J. Beauchemin, N. Stars	13	15	28

Les matchs à venir

Le vendredi 26 janvier

La Broquerie se rend à Saint-Jean.

Le samedi 27 janvier

Niverville se rend à Pine Falls.

Le dimanche 28 janvier

Pine Falls se rend à Niverville.

Île-des-Chênes se rend à Steinbach.

Ligue de ringuette, Eastman
(classement au 22 janvier)

NOVICE B	G	P	N	Pts
Pineview	9	1	1	19
Steinbach	7	0	1	15
Lorette	5	5	0	10
Lac du Bonnet	2	8	0	4
Sainte-Anne	0	9	0	0

PETITES B	G	P	N	Pts
Sainte-Anne	8	1	0	16
Landmark	7	2	1	15
Niv./Ste-Agathe 1	6	1	1	13
Pineview	4	2	1	9
Steinbach 2	4	5	0	8
Steinbach 1	2	7	0	4
Mitchell	2	6	0	4
Lac du Bonnet	1	4	1	3
Niv./Ste-Agathe 2	0	6	0	0

TWEENS A	G	P	N	Pts
Pineview	3	2	0	6
Steinbach	3	2	0	6
Lorette	2	4	0	4

TWEENS B	G	P	N	Pts
Mitchell	11	0	0	22
Niv.-Ste-Agathe	4	5	1	9
Sainte-Anne	4	5	0	8
Landmark	3	5	1	7
Lac du Bonnet	1	8	0	2

J. BELLES B	G	P	N	Pts
Steinbach	3	0	0	6
Landmark	1	3	0	2
Lac du Bonnet	1	2	0	2

BELLES B	G	P	N	Pts
Grunthal	4	1	0	8
Pineview	2	1	0	4
Lorette	1	5	0	2

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 22 janvier)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	12	6	0	24
Île-des-Chênes	10	2	1	21
Mitchell	10	7	0	20
Niverville	9	5	2	20
Steinbach	9	8	0	18
Landmark	8	6	2	18
Grunthal	6	11	0	12
Saint-Pierre	0	15	1	1

Compteurs	B	P	Pts
C. Hebel, Habs	26	21	47
P. Gauthier, Habs	21	18	39
B. Plett, Blues	16	23	39
G. Schroeder, Mohawks	18	20	38
D. Carrière, Elks	15	22	37
M. Normandeau, Habs	16	21	37
M. Gagnon, Huskies	9	27	36
R. Maslanka, Habs	14	21	35
T. Lodewyks, Clippers	16	18	34
A. Bowcott, Red Wings	16	17	33

Les matchs à venir

Le vendredi 26 janvier

Niverville se rend à Île-des-Chênes.

Saint-Pierre se rend à Landmark.

Le samedi 27 janvier

La Broquerie se rend à Steinbach.

Grunthal se rend à Mitchell.

Le dimanche 28 janvier

Landmark se rend à Île-des-Chênes.

Deux biathlètes dans une même famille

«Il faut être un peu fou pour faire ce sport!»

Mélanie-France et Christel-Andrée Leclair ont choisi de pratiquer toutes les deux le même sport, et elles n'ont certainement pas choisi le plus facile ou le plus traditionnel. Ces deux étudiantes du Collège Louis-Riel sont biathlètes!

«Quand on voyait ce sport aux Olympiques à la télévision, ça avait l'air fascinant et difficile, explique Christel-Andrée. Skier et tirer, c'est une drôle de combinaison, et c'est un défi.»

«Tout le monde choisit de faire du hockey ou ce genre de sport, ajoute Mélanie-France. Le biathlon, c'est plus solitaire. On est en compétition avec soi-même, et l'entraîneur s'occupe plus de chaque personne.»



photo: Karine Beaudette

Christel-Andrée (à gauche) et Mélanie-France Leclair participeront bientôt au biathlon du championnat de l'Ouest, du 1er au 4 février. Ensuite, ce sera peut-être le championnat national à Val Cartier, au Québec.

Depuis bientôt deux ans, les deux sœurs s'entraînent au ski et au tir et leur travail commence à porter fruit. Mélanie-France a pu participer aux Jeux du Canada en février 1995 où elle s'est placée 20e. Un peu plus tard au cours du même mois, elle décrochait une 15e place au championnat national. Puis à la mi-mars 1995, les deux biathlètes participaient au championnat provincial.

Et voici qu'elles s'apprêtent à courir leur chance au biathlon du championnat de l'Ouest, du 1er au 4 février, à Falcon Lake dans le parc provincial Whiteshell. «Pour le ski, on peut s'entraîner n'importe où, mentionne Christel-Andrée, 14 ans, mais on va surtout à la piste du parc Windsor.»

«Pour le tir, continue Mélanie-France, 17 ans, on s'entraîne à l'intérieur une fois par semaine au Gateway Gun Club. Puis pour combiner les deux, on peut aller à Ski Birch, près de Roseisle, à Wanipegow près de Pine Falls, ou à Falcon Lake. On s'entraîne beaucoup à Falcon Lake cette année. Les entraîneurs veulent qu'on s'habitue à la piste pour le championnat.»

Les sœurs Leclair, toutes deux membres du Manitoba Training Squad, sont au même niveau, soit le niveau 2 (intermédiaire) et font le même entraînement sous la direction de Richard Pettit. Le niveau 1 comprend les débutants et le 3e niveau désigne les experts (ils sont seulement deux au Manitoba).

Par contre, pour les compétitions, Mélanie-France tombe dans la catégorie des 17 à 19 ans alors que Christel-Andrée se retrouve dans les 14 à 16 ans. Il y a trois types d'épreuves lors d'un biathlon, avec des distances qui varient selon la catégorie d'âge. Il s'agit de la course individuelle, le sprint et la course en relais.

Pour la course individuelle, il faut faire le tour de la piste quatre fois et tirer trois fois. «Dans la catégorie 17 à 19 ans, il faut skier avec son fusil et tirer en position couchée, puis debout, puis couchée. Pour les 16 ans et moins, le fusil reste au champ de tir et on tire en position couchée seulement», précise Mélanie-France.

Le sprint est une version accélérée de la course individuelle: on fait deux fois le tour d'une piste moins longue et on tire seulement deux fois. Quant au relais, c'est le sprint multiplié par trois membres d'une équipe, soit neuf circuits.

Les biathlètes utilisent une carabine .22 et ont droit à cinq cartouches chaque fois qu'ils tirent. S'ils manquent la cible, qui est à 50 mètres, deux formes de pénalité existent: soit on skie sur un petit circuit de pénalité, soit on ajoute une minute au temps final pour chaque cible manquée.

Mélanie-France et Christel-Andrée essayent de s'entraîner au moins une heure par jour, sans compter les excursions au circuits de biathlon, «mais à l'approche des examens, on se limite un peu», remarque l'aînée. Une fois par semaine, elles pratiquent les mouvements du tir, sans cartouche, en se concentrant sur la position, la respiration, etc.

«Il faut être un peu fou pour faire ce sport!», admet Mélanie-France en se souvenant d'un camp d'entraînement durant le temps des Fêtes. «Pendant cinq jours, tous les matins vers 6 h 30, on sortait pour une course à - 40 °C!»

Il faut aussi avoir beaucoup de dévouement: «Si on a de bonnes chances d'aller au championnat de l'Ouest, c'est sans doute parce qu'on s'entraîne régulièrement», remarque Christel-Andrée. Dans sa catégorie, elles sont seulement trois qui s'entraînent fidèlement, alors que dans les 17 à 19 ans, Mélanie-France est vraiment la seule!

«Beaucoup de gens laissent tomber. C'est un sport difficile et il faut être vraiment fidèle, continue Christel-Andrée. Dans la catégorie des 13 ans et moins, il y a beaucoup de participants, mais souvent, ils commencent parce que c'est "cool" d'avoir un fusil et de tirer.» Dès l'âge de 16 ans, on peut obtenir une autorisation d'acquisition d'arme à feu pour mineurs, après avoir suivi les cours nécessaires. Pour ceux qui ont moins de 16 ans, quelqu'un dans la famille doit obtenir l'autorisation.

Les deux filles de Robert Leclair et Carole Dufresne continuent le biathlon parce qu'elles ont découvert une deuxième famille parmi les entraîneurs et les biathlètes. «Je les considère comme mes meilleurs amis, signale Mélanie-France. On passe beaucoup de temps ensemble; c'est comme une famille.»

«Et puis, j'aime être en forme et en santé; c'est un bon "feeling"» ajoute Christel-Andrée. Les deux athlètes relèvent avec courage les défis physique et mental du biathlon et ont appris à équilibrer les devoirs et l'entraînement.

Leur mère, Carole Dufresne, admet que le sport que pratiquent Mélanie-France et Christel-Andrée coûte assez cher, avec les skis, les bottes, les vêtements, le transport et la location du fusil, «mais ça coûte cher pour n'importe quel sport, comme le hockey. Les parents et les participants qui ont 16 ans et plus travaillent à des bingos pour prélever des fonds. Ça vaut la peine!»

Karine BEAUDETTE

Nécrologies



Edna Palud

Le samedi 13 janvier est décédée, à la Villa Youville à Sainte-Anne (Manitoba), Edna Palud âgée de 91 ans.

Le service funèbre fut chanté à Aubigny le 17 janvier par l'abbé Rosaire Gagné, curé. Les servants de messe étaient Denis Lajoie et Christian Palud, petits-fils de la défunte. Les porteurs furent Marc Palud, Daniel Palud, Paul Palud, Marc Laramée, Luc Laramée, ses petits-fils, et un neveu Marcel Palud.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils et quatre filles; Yves de Saint-Boniface, Léon (Rose-Marie) d'Aubigny, Robert (Raymonde) de Woodridge, Louis (Berthe) d'Aubigny, Rose (Joseph) Laramée de Transcona, Henriette (Marcel) Philippe de Saint-Boniface, Monique (Paul) Lajoie de Sainte-Anne, Claudette (Jean-Paul) Veilleux de Québec; 18 petits-enfants; 16 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi trois belles sœurs; Béatrice Bouchard de Louisiane, Mélanie Combot de Saint-Boniface et Anne Marie Palud de Saint-Vital.

Remerciements

Les enfants de Mme Edna Palud désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par des offrandes de messes et par leur présence aux prières et aux funérailles malgré le grand froid.

Un merci spécial à M. l'abbé Rosaire Gagné et au personnel de la Villa Youville, à ceux qui se sont dérangés pour venir chanter aux funérailles et aux dames qui ont servi le goûter.

Louis Joseph Martin Picton

Le samedi 20 janvier 1996, monsieur Louis Picton de Haywood, au Manitoba, est décédé paisiblement à l'hôpital de Saint-Claude à l'âge de 51 ans et 11 mois.

Il laisse dans le deuil sa mère Anaïs Picton de Haywood; six frères: Michel et son épouse Cécile, Denis Picton, Edmond et son épouse Gilberte, Robert Picton, Elie et son épouse Hélène, Georges et son épouse Muriel; quatre sœurs: Marie Rosset, Pauline Picton, Louise et son époux Denis Rosset, et Hélène Drobko. Il laisse aussi son oncle Jean Picton de Haywood et de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Il a été précédé de son père Michel Picton en 1949, de son beau-frère Albert Rosset en 1962 et de ses deux sœurs, mortes en bas âge, Thérèse et Georgette.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église catholique de Haywood le mercredi 24 janvier. Les prières ont été récitées à 13 h 30, suivies de la messe à 14 h et de l'enterrement des cendres dans le cimetière paroissial, avec les pères Antoine Vovanhoa et Marcel Toupin, célébrants.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la Fondation de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface, 409, avenue Taché, Winnipeg (MB) R2H 9z9.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes, (204) 248-2201 ou 941-9951 (à Winnipeg).

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

Le Jour du Seigneur: le dimanche 4 février à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-Stanislas de Koskta, à Montréal, par Pierre Labossière, prêtre.

Chronique religieuse

Co-éducation de la foi



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

Les premiers responsables de l'éducation et de l'éveil de la foi, ce sont les parents. Si la tâche du prêtre est avant tout une tâche d'Église, celle du catéchète est de livrer le contenu catéchétique, celle des chrétiens de la communauté de témoigner de leur engagement de foi, et celle des parents est d'être Éveilleurs *de la foi de leurs enfants de même que* Veilleurs *de cette foi naissante.*

Co-éducation de la foi, c'est le titre d'une activité de croissance qui s'adresse aux parents qui ont des enfants âgées de deux à douze ans. Dans la région de Chicoutimi, où tout a commencé il y a une dizaine d'années, il arrivait cependant que toute la famille finissait par s'y inscrire. Le grand-père, la grand-mère, le beau-frère, et même la voisine célibataire sans enfants.

Certains étaient des pratiquants convaincus, d'autres pas du tout. Il y en a qui venaient chercher des «trucs» pour transmettre leur foi aux enfants, d'autres venaient pour se «retremper» simplement. Tous étaient heureux de s'y retrouver ensemble pour grandir un peu au contact du cheminement des uns et des autres.

C'est la même chose ici dans le diocèse de Saint-Boniface où Co-éducation de la foi existe depuis déjà quelques années. Ceux qui ont commencé avec une première session, «Accueil», reviennent pour une deuxième, «Émerveillement», puis pour une autre, «Écoute», «Confiance», «Disponibilité», «Engagement». Six étapes qui correspondent à six attitudes indispensables à l'éveil de la foi, que ce soit la nôtre ou celle de nos enfants.

Les participants reviennent et nous disent que c'est parce qu'ils se sentent à l'aise dans cette activité qui n'est ni un cours ni un programme de catéchèse. Il s'agit plutôt d'une démarche personnelle vers une foi plus adulte. Tout est axé sur la croissance et non sur la connaissance; sur l'expérience de vie et non sur l'apprentissage du message. Tout part d'expériences personnelles déjà vécues ou que l'on est appelé à expérimenter entre les rencontres.

Les résultats se manifestent au sein même de la famille. On y trouve une nette amélioration dans les relations interpersonnelles, et par conséquent une meilleure compréhension de soi-même, de ses propres mécanismes de fonctionnement ainsi que de ceux des autres. Le tout résulte en une vie familiale plus harmonieuse et une vie de foi plus adulte pour tous.

Chacune des six étapes, que l'on peut choisir de faire au rythme qui nous convient, dure dix semaines à raison d'une rencontre de trois heures par semaine. Cela peut paraître exigeant au premier abord. Toutefois, les rencontres sont variées, plaisantes et, nous disent certains, reposantes. Des liens se créent entre les participants, la confiance s'établit, le groupe est l'instrument privilégié de cette méthode. Des activités à faire à la maison durant la semaine nous permettent de mettre le tout en pratique sans tarder.

Des groupes se sont formés un peu partout à Winnipeg et dans les environs. Sous la direction des responsables diocésains, Diane et Léo Robert, des animatrices et animateurs dûment formés offrent leurs services là où on en fait la demande. La première étape «Accueil» commencera le 25 janvier prochain à la salle audio-visuelle de la cathédrale de Saint-Boniface. Il reste encore de la place pour toutes les personnes qui aimeraient se joindre au groupe.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour s'inscrire, il suffit de téléphoner à Marie-Hélène au 233–8849, ou a Céline au 237–3063. Si Co-éducation de la foi vous intéresse et que vous souhaitez former un groupe chez vous, communiquez simplement avec les responsables diocésains.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

M.D.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

C.S.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

G.D.R.



IN MEMORIAM

À la douce mémoire de
Roméo Philippe Lafrenière,
décédé à Saint-Boniface
le 27 janvier 1995.

«Seigneur, nous te rappelons celui qui fut pieux envers toi, affectueux et dévoué pour les siens, et bienveillant pour tous ceux qui l'entouraient».

Le souvenir de ta présence,
de ton amour et de ton sourire
nous sera toujours très cher.

Affectueusement,
Juliette
Andrée (Norbert), Christian et Micheline
Roger (France), Chantal et Martin

Gens d'ici

Visite en Orient

La jeune Gina Falsarella du Collège Louis-Riel a vécu une expérience unique en décembre dernier. Choisie pour faire partie d'une délégation canadienne, elle est partie faire un voyage en Extrême-Orient pour commémorer la mémoire des soldats canadiens morts dans cette partie du globe pendant la Deuxième Guerre mondiale.

«Nous étions une délégation de 180 personnes dont environ la moitié étaient des anciens combattants. Nous avons visité cinq pays: le Guam (île de l'archipel des Mariannes), Singapour, la Birmanie, Hong Kong et le Japon (Tokyo). C'était vraiment formidable!», raconte l'adolescente de 16 ans.



Gina Falsarella.

Gina Falsarella et trois autres étudiants représentaient la jeunesse canadienne. Une cérémonie a eu lieu dans chaque pays visité. La délégation se rendait dans un cimetière où ont été enterrés les soldats morts à la guerre. «La tâche des jeunes était de déposer des fleurs sur le tombeau principal. Nous étions comme des ambassadeurs. C'est drôle, mais chaque fois qu'ils prononçaient notre nom j'étais de plus en plus fière d'être Canadienne. »

Pour l'étudiante, cette visite de deux semaines en Extrême-Orient représente beaucoup plus qu'un simple voyage d'agrément. Elle dit avoir été très touchée par les histoires que lui racontaient ses compagnons de voyage. «Ça m'a fait quelque chose à cause des faits. Parfois, sur les pierres tombales, il n'y avait même pas de nom; c'était seulement écrit qu'ici était enterré un soldat canadien. Alors, j'ai pensé aux familles qui ne sauront jamais où leurs morts sont enterrés.»

Depuis son retour, Gina Falsarella ne cesse de parler de son expérience. C'est qu'en plus d'avoir été marquée, elle a l'impression de poursuivre sa mission. «Les anciens combattants m'ont raconté leur histoire. Tu pouvais vraiment sentir ce qu'ils ont vécu. Ça, ce n'est pas quelque chose que tu peux apprendre à l'école. Maintenant, ce que j'ai appris, je veux pouvoir le raconter aux autres.»

Carole THIBEAULT

Groupe français à Stony Mountain

En prison aussi, on parle français

Lundi soir à la prison fédérale de Stony Mountain. Une vingtaine de détenus sont rassemblés dans le centre culturel de l'institution. Ils sont presque tous assis devant un café aromatisé à la vanille ou au kalhua. Comme à toutes les semaines, ils ont un tas de choses à se dire, à se raconter. Mais il y a dans cette réunion hebdomadaire quelque chose de plus important que le simple fait de se rencontrer pour discuter. C'est qu'Alain Lebras, Pierre-Marcel, Denis Leduc, Guy Decelles et les autres en profitent pour jaser dans leur langue maternelle, le français.

Sur les quelque 600 prisonniers incarcérés à Stony Mountain, Alain Lebras estime qu'environ 25 parlent français. «Quand je suis arrivé ici il y a quelques mois, j'ai juste reparti un groupe qui avait déjà existé mais qui ne fonctionnait plus, celui qui s'occupe de la distribution des journaux à la bibliothèque de l'établissement. On a eu notre première rencontre le 15 juin et il y a juste trois personnes qui sont venues. Maintenant, ça tourne autour de 20 personnes à toutes les réunions.» Ancien président d'un club de motards, le détenu a été reconnu pour ses talents de leadership car il a été nommé président du groupe français.

Ces hommes ont beau être des criminels de toutes sortes, ils n'en reste pas moins qu'ils sont fiers de leur groupe. «C'est le fun, ça nous permet de jaser entre nous, explique encore le président, originaire de Sainte-Rose-du-Lac. Ça nous permet de pratiquer notre français. Tu devrais demander aux autres comment je parlais mon français avant d'entrer ici! Ça faisait au moins 20 ans que j'avais pas parlé le français.» Garde de sécurité pour le compte du Festival du Voyageur dans les années 1970, Alain Lebras a même déjà été impliqué dans la communauté francophone et y conserve encore plusieurs relations.

«Il y a aussi des Québécois qui font partie du groupe, ajoute-il. Et des fois, il y en a qui ont de la misère avec leur anglais. Ça fait qu'on les aide.» Le prisonnier fait même remarquer que des amitiés se sont créées entre «les gars» grâce à ce groupe de discussion.



photo: Carole Thibeault

Alain Lebras: un ancien gars de bicyle bien attaché à sa langue.

Le but du groupe français n'a toutefois pas l'objectif unique de permettre aux détenus francophones de converser dans leur langue. Ses membres veulent aussi se mettre en contact avec la société pour faciliter leur réhabilitation. «On veut que des gens de l'extérieur qui parlent français viennent nous rencontrer et nous parler de ce qu'ils font, nous mettre au courant de ce qui se passe.» Éventuellement, les membres du groupe aimeraient même organiser des rencontres plus élaborées comme, par exemple, une cabane à sucre. «Mais pour ça, il faudrait que des gens viennent nous rencontrer avant pour que les responsables de la prison voient qu'il y a un intérêt de la communauté», souligne Alain Lebras.

En attendant, les détenus font tout ce qui est en leur pouvoir pour préparer un accueil à leurs futurs visiteurs. La vente de café aromatisé est un moyen qu'ils ont pris. «Ça nous permet de ramasser un peu d'argent.» Une partie de cet argent servira d'ailleurs à organiser «un social», le 25 mars, où une cinquantaine de personnes seront invitées, des amis, des membres de la famille ou de la communauté.

Que ce soit Alain Lebras avec qui j'ai passé plus d'une heure, ou Pierre-Marcel et Denis Leduc que nous avons seulement croisés, tous étaient très heureux de savoir que leur histoire serait racontée dans La Liberté. Il faut dire qu'à Stony Mountain, l'hebdomadaire franco-manitobain est aussi prisé que le Journal de Montréal ou Paris Match!

Carole THIBEAULT

Le groupe français fait appel à la communauté

Voici un résumé d'une lettre que le groupe français de Stony Mountain désire faire publier à l'intention des membres de la communauté francophone:

À tous les intéressés,

Nous aimerions inviter des bénévoles à participer à nos réunions tous les deuxièmes lundi sdu mois en tre18 h 45 et 21 h.

Nos objectifs

- Comprendre la culture française.

- Recevoir un support moral de l'institution et de la communauté envers les Canadiens français et pour que la communauté puisse communiquer avec les prisonniers.

- Deux fois par année, le groupe français organise des événements sociaux auxquels les détenus ont la chance d'inviter leurs familles, amis et bénévoles. Ils peuvent ainsi socialiser dans un milieu plus agréable.

- L'exécutif du groupe aimerait que des bénévoles d'origine française viennent nous visiter ici à l'institution. Votre respect dans la communauté et vos connaissances et savoir-faire seraient une influence très positive pour notre groupe.

Nous sommes perdus mais pas oubliés. Avec votre aide et vos connaissances, nous retrouverons le droit chemin vers la société.

Si vous désirez plus de renseignements concernant notre groupe ou pour devenir bénévole, vous pouvez appeler Steve Kolotinsky, notre officier de liaison au 344-5111 (post e5662) ou écrire à C.P. 4500, Winnipeg, Manitoba, R3C 3W8.

C.T.

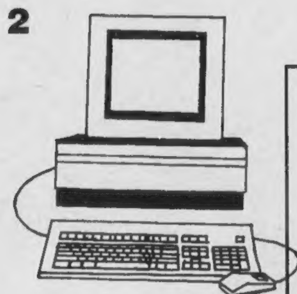


Bonjour! Quand je visite ma grand-mère, elle me raconte comment on vivait quand elle était petite. Il n'y avait pas de réfrigérateur dans sa maison. Le téléphone et d'autres appareils étaient différents. Tu trouveras dans la page des objets d'hier et d'aujourd'hui. Je te propose autour de ces objets toutes sortes d'activités que tu pourras faire avec tes parents. Et n'oublie pas mon concours!

1



2



3



4



5



6



Regarde ces objets. Peux-tu dire lesquels sont anciens? Peux-tu dire lesquels sont des objets ou des appareils qu'on utilise aujourd'hui?

Peux-tu reconnaître et nommer tous ces appareils? Il y a parmi eux un téléviseur, un téléphone et un grille-pain anciens. Où sont-ils?

Voici des devinettes sur les appareils. Peux-tu les nommer et les trouver dans la page?

1. Cet appareil est muni d'un écran mais ce n'est pas un téléviseur.
2. Cet appareil est très utile pour amasser la poussière. Mais en 1900, il ne fonctionnait pas à l'électricité. Un soufflet, qui était actionné par le manche en bois, faisait entrer la poussière dans son ventre.
3. Grâce à cet appareil, on pouvait écouter des disques à la maison.
4. Voici à quoi cet appareil ressemblait en 1927. Il servait à laver les vêtements!

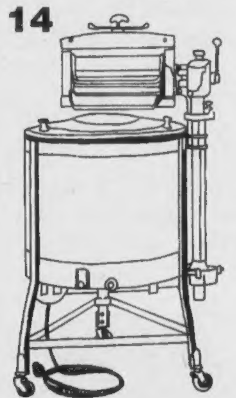
Maintenant que tu as bien regardé les dessins, cache la page et essaie de nommer tous les objets qui sont dessinés.

Certains objets sont représentés tels qu'ils étaient il y a longtemps, et tel qu'on les connaît maintenant. Peux-tu les trouver ?

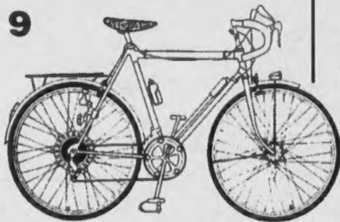
Quels appareils ont besoin d'électricité pour fonctionner? Y a-t-il beaucoup d'autres objets et appareils très utiles dans ta maison? Connais-tu leurs noms?

Colorie ces dessins si tu veux.

14



9



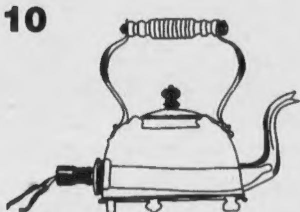
7



15



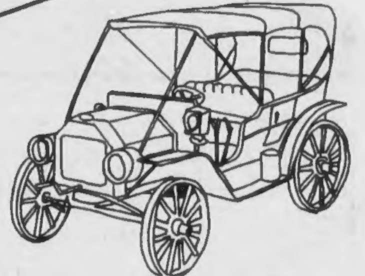
10



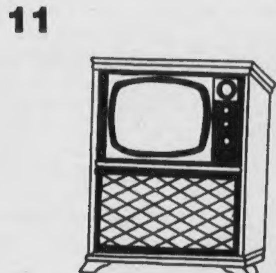
8



16



11



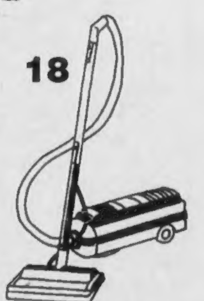
13



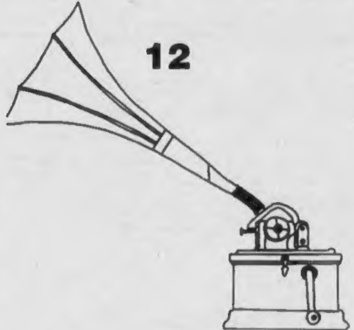
17



18



12



19



20



Réponses aux devinettes: 1. L'ordinateur (# 2); 2. L'aspirateur (# 8); 3. Le phonogramme (# 12); 4. La laveuse (# 14).

Gagnant de la semaine:

J'apporte des changements au tirage de chaque semaine. Je vais maintenant choisir les gagnants parmi les membres qui auront participé à une activité.

Cette semaine, colorie un ou plusieurs des objets sur la page et envoie-moi ton dessin avant le 2 février. Je ferai le tirage du nom du gagnant ou de la gagnante de la semaine à ce moment-là. N'oublie pas mon adresse: Club Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.

Deviens un voyageur de l'avenir!

Le Festival du Voyageur arrive à grands pas et avec ce festival, nous revivons chaque année l'époque où les voyageurs parcouraient les rivières et les bois à la recherche de peaux d'animaux, qu'ils revendaient à des compagnies. Ils voyageaient en canot et vivaient en plein air. C'était une vie difficile!

De nos jours, nous avons toutes sortes d'appareils pour nous faciliter la vie: les autos et le téléphone par exemple. Ces appareils ont été inventés il y a environ 100 ans.

Bon de participation concours du voyageur

Nom: ______________________

Adresse (ville ou village) et code postal: ______________________

N° de téléphone: ____________ Âge: ____

École: ______________________

Classe: ____________

Quels appareils inventerons-nous dans l'avenir? À quoi ressemblerait un voyageur de l'avenir? Tente d'imaginer comment un voyageur ou une voyageuse de l'avenir serait habillé, comment il ou elle voyagerait et participe à mon concours d'hiver!

Voici comment:

- Si tu as 7 ans et moins, dessine un voyageur ou une voyageuse de l'avenir et fais-moi parvenir ton dessin.
- Si tu as plus de 7 ans, accompagne ton dessin d'une petite description écrite ou d'une petite histoire.

Ta participation au concours doit me parvenir **au plus tard le 16 février.**

Recette

Ragoût de bœuf succulent

3 c. à soupe (45 mL) de farine
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
1/2 c. à thé (2 mL) de poivre frais moulu
1 1/2 lb (750 g) de bœuf à ragoût coupé en cubes de 1"
2 c. à soupe (30 mL) d'huile végétale
2 gousses d'ail émincées
2 oignons hachés
1/2 c. à thé (2 mL) de thym moulu
1/2 c. à thé (2 mL) de marjolaine moulue
4 tasses (1 L) de bouillon de bœuf, fait avec du concentré
1 (5 1/2 oz) boîte (156 mL) de pâte de tomates
1 c. à soupe (15 mL) de cassonade
2 c. à thé (10 mL) de sauce worcestershire
1 feuille de laurier
6 carottes tranchées
2 branches de céleri, coupées en dés
2 pommes de terre, coupées en 8
1 tasse (250 mL) de pois congelés

- Mélanger la farine, le sel et le poivre dans un sac.
- Ajouter les cubes de bœuf et agiter pour les enrober, secouer l'excès.
- Dans un chaudron à fond épais, à feu moyen-élevé, brunir les cubes dans l'huile de tous les côtés.
- Pousser les cubes sur le côté et incorporer l'ail, les oignons, le thym et la marjolaine.
- Cuire jusqu'à ce que les oignons soient tendres, 3-5 minutes.
- Ajouter le bouillon de bœuf, la pâte de tomates, la cassonade, la sauce worcestershire et la feuille de laurier.
- Amener à ébullition; réduire le feu et couvrir. Mijoter 1 heure, en brassant occasionnellement.
- Ajouter tous les légumes, sauf les pois, cuire environ 30 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient tendres.
- Ajouter les pois et cuire 5 minutes. Servir avec du pain croûté.

Donne: 6 portions

LE SAVIEZ-VOUS?

Vive la neige!



Questions

1. Combien de jours/ski a-t-on enregistré au Canada en 1994-1995?
2. Dans quelle(s) province(s) pratique-t-on le plus de ski alpin?
3. Quelle proportion de la population canadienne a déjà essayé le ski alpin?
4. Quel âge ont la plupart des skieurs de fond?
5. Par quel autre mot peut-on désigner les skieurs de fond?
6. Combien de fois par saison vont-ils skier?
7. Quel sport d'hiver connaît une très forte croissance en Amérique du Nord?
8. Quel est le profil-type d'un surfeur des neiges?
9. Combien de stations de ski existe-t-il au Canada?

Réponses

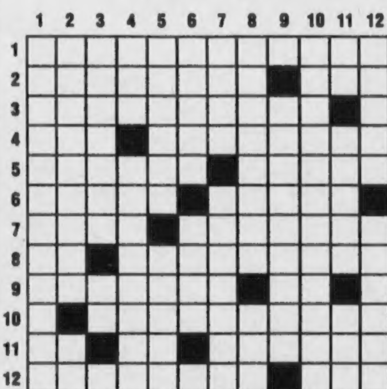
1. 16 775 000 jours/ski dans le Yukon et les dix provinces canadiennes. Le Québec comptait le plus grand nombre de jours/ski avec plus d'un tiers du total de 1994-1995. En moyenne, chaque skieur pratique son sport (ski alpin, ski de fond ou surf des neiges) 12 jours par saison.
2. Le Québec (30 %) et l'Ontario (30 %) comptent le plus grand nombre de skieurs alpins, suivis de la Colombie-Britannique (15 %) et de l'Alberta (11 %).
3. 20 % des Canadiens de plus de 12 ans ont déjà fait du ski alpin.
4. 50 % des skieurs de fond ont entre 25 et 49 ans.
5. Des fondeurs et des fondeuses!
6. 68,7 % des skieurs de fond ont skié six fois ou plus la saison dernière.
7. Le surf des neiges. La participation à ce sport a augmenté de 50 % entre 1993 et 1994.
8. Il (ou elle) est célibataire et sans enfants (69,2 % des cas). Il a commencé à pratiquer le sport entre les âges de 12 et 17 ans (47,1 % des surfeurs). Il a entre 16 et 24 ans (59,3 % des cas). 31 % des surfeurs sont étudiants, et 42,8 % d'entre eux ont complété le niveau secondaire.
9. Environ 300.

Compilé par Karine BEAUDETTE

Source: Communiqué du Conseil canadien du ski, à l'occasion de la Semaine nationale du ski, jusqu'au 28 janvier.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 9



HORIZONTALEMENT

1. Qui reprend de l'intensité.
2. Épaisseur de roche enlevée lors d'un abattage. – Cap d'Espagne.
3. Hormones sécrétées par l'hypophyse.
4. Colère. – Vendra par vente aux enchères d'un bien indivis.
5. Soulagée. – Prouves l'innocence de.
6. Manifestation morbide brutale. – Pétrifia.
7. En ski, virage. – Fais des tours de bateleur.
8. Démonstratif. – Ensembles des denrées de consommation courante.
9. Elle est utilisée en médecine contre les affections du tube digestif. – Le trèfle a le sien.
10. Se fermer, en parlant d'une plaie (se).
11. Curriculum vitae. – Élyse Ouimet. – Sondera quelqu'un pour connaître ses intentions.
12. Ouvres quelque chose de force, en y faisant une brèche. – Monnaie.

VERTICALEMENT

1. Le fait de reconnaître sa faute avec la volonté de s'amender.
2. Pauses, intermèdes. – Doublée.
3. Personne qui reçoit de quelqu'un, contre paiement, des services. – Une lettre les sépare inversément.
4. Unité d'équivalent de dose. – La plus ancienne langue écrite.
5. Luettes. – Fillet pour prendre les poissons plats.
6. Culte d'honneur rendu aux anges. – Ameublit le sol.
7. Prénom masculin. – Chacune des petites faces planes formant la surface d'un objet.
8. Affaiblissement physique produit par la vieillesse. – Chef éthiopien.
9. Échelonnerait, superposerait.
10. Cachés, gardes secret (que tu).
11. Interjection. – Se disait d'une galère à bord de laquelle embarquait le roi. – Époque.
12. Te tapas mutuellement dans la main, en signe d'accord. – Portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers.

RÉPONSES DU N° 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Q	U	A	D	R	I	J	U	M	E	A	U
2	U	R	B	A	I	N		S	■	P	I	S
3	A	T	O	N	E	S	■	U	T	I	L	E
4	S	I	L	S	■	E	N	R	E	N	E	R
5	I	C	I	■	B	R	U	I	N	E	S	■
6	M	A	T	E	R	A	I	E	N	T	■	R
7	O	T	I	T	E	S	■	R	E	T	R	O
8	N	I	O	R	T	■	R	E	S	E	A	U
9	N	O	N	E	T	R	E	■	S	■	I	L
10	A	N	■	N	A	U	S	E	E	U	S	E
11	I	■	A	N	N	E	T	T	E	■	I	E
12	E	M	P	R	T	R	E	E	■	U	N	S

LES PETITES ANNONCES DE LA LIBERTÉ – *Une bonne affaire*

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

SAINT-BONIFACE–GARDERIE DES BAMBINS INC. 197, rue Kitson, programme éducationnel en français et francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Tél.: 237–8660.
335-

TÉLÉCOMMUNICATIONS: la voie de l'avenir et de votre indépendance financière. Présentation d'affaires à Saint-Boniface maintenant. Gens non-motivés s'abstenir. 237–4129.
341-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.L.
352-

À TEMPS PLEIN/PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $/semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez, 7 jours sur 7, au 1–504–641–7778, poste 696 H04.
354-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus et Marie-Reine des Cœurs pour faveur obtenue. I.L.
355-

RECHERCHE

MÉCANICIEN avec certificat. Travail chez lui ou chez vous sur votre véhicule. Composez le 878–2340 à Lorette.
332-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: Excellente localité. Southdale, baie Brookhaven, près des lacs, centre d'achat, école, etc. Joli bungalow de 1 290 pi², 4 chambres, plancher de bois franc, sous-sol fini à grandeur, garage et gazebo, belle cour avec arbres de qualité. Pour vente rapide 102 900 $. Déménage à la campagne. Tél.: 255–2908.
337-

À VENDRE: Chemise du Festival en fourrure, des cache oreilles (ear muffs), bandeaux pour la tête, mitaines, chapeaux d'hommes, des tuques faites en polar, et des sacs-ceinture en cuir. Téléphone: 233–1265.
350-

À VENDRE: 5 chaises en bois antique. Très bonne qualité. Composez le 235–0078.
351-

À VENDRE: Vous cherchez un costume pour le bal du gouverneur du Festival du Voyageur? Une robe de l'époque (avec «bum roll») grandeur 14, couleur fond blanc avec ligne verticale grise décoré d'un fil en or. Portée une fois seulement. Très bon état. Prix: 75 $. Composez le 256–0283 après 18 h.
353-

À LOUER

APPARTEMENT À SOUS-LOUER. 264, rue Hamel, premier étage avec sous-sol, Saint-Boniface. 4 chambres à coucher et bureau, deux salles de toilette, plancher de bois franc, cuisine avec réfrigérateur et cuisinière électrique, salon formel, salon familial avec poêle à bois, laveuse, sécheuse, congélateur, deux entrées privées, deux stationnements, véranda et patio. Loyer inclut le chauffage et l'eau. Disponible le 1er mars. Composez le 253–5259.
345-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, très grand. 151, Dumoulin. Téléphonez après 17 h au 233–5087.
348-

À LOUER: Rue Dumoulin. Grande garçonnière pour personne tranquille, 250 $. Appartement de 1 chambre à coucher meublé, 350 $. 233–2171 ou 955–1508.
349-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette

Avocat-notaire

Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882

Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880

Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 ***(sans frais)***
À la Caisse populaire de Saint-Claude,
chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie
chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo,
chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1

Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue

Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne
chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire

131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**

ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

LA LIBERTÉ

237–4823



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL

1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES

Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.

MUSIK plus

Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.

Réjean La Roche
237-9716

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach **Tél.: 326-1351**

Ménard service d'aliments

Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions

Pierrette Ménard **878–2472**

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE

- *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
- *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____